



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



EN CHIFFRES

10 ans de mobilité



Préfaces	4
Édito	7

1

10 ans de mobilité étudiante dans le monde



L'intégration européenne : l'exemple du programme Erasmus+

La mobilité Erasmus, un modèle de réussite	18
Les étudiants français, premier contingent en mobilité Erasmus	19

L'évolution de la mobilité étudiante dans les principaux pays d'accueil des étudiants internationaux

L'Allemagne, nouveau leader de l'attractivité étudiante dans l'Union européenne	20
La Russie, un grand pays d'attractivité à l'est de l'Europe	21
La Turquie, un nouvel acteur disposant d'une stratégie affirmée	22
L'hégémonie des pays d'accueil anglo-saxons	23
Les États-Unis, un leader temporairement en perte d'attractivité ?	24
Le Royaume-Uni : une deuxième place fragilisée par le Brexit	25
Le Canada, pays d'accueil en forte augmentation sur dix ans	26
L'Asie-Océanie : un déploiement massif de la mobilité étudiante sur dix ans	27
L'Australie, troisième pays d'accueil, en forte progression avant la pandémie	28
La Chine : une diaspora étudiante ayant quasiment doublé en dix ans, avant la pandémie	29
L'Inde : des étudiants mobiles particulièrement exigeants et modifiant leurs destinations de prédilection	30

Évolution de la mobilité des étudiants africains en dix ans

Des engagements forts de la France pour l'enseignement supérieur et les mobilités avec l'Afrique	31
--	----

Les nouvelles formes d'internationalisation

Les campus délocalisés	32
L'enseignement à distance	33

Synthèse : La mobilité étudiante dans le monde

Évolution de la population étudiante

Une croissance importante de la mobilité asiatique	11
--	----

Évolution de la mobilité étudiante

Essor de la mobilité étudiante	13
--------------------------------------	----

10 ans de mobilité étudiante Les premiers pays d'accueil

Des dynamiques contrastées dans les pays anglo-saxons	14
---	----

10 ans de mobilité étudiante Les premiers pays d'origine

L'Allemagne et la France, en tête de la mobilité sortante en Europe	15
---	----

L'intégration européenne, facteur de coopération et de mobilité

Le processus de Bologne	16
Les universités européennes	17
Les universités franco-allemande et franco-italienne	17

2

10 ans de mobilité étudiante en France



Synthèse : La mobilité étudiante en France

La mobilité étudiante en France

Une augmentation générale des effectifs accueillis en dix ans	37
Une forte augmentation du nombre d'étudiants africains	38

L'origine des étudiants étrangers en France

Une attractivité mondiale	39
---------------------------------	----

Les étudiants étrangers dans les établissements français

Une progression des effectifs dans tous les types d'établissements	41
--	----

La recherche française : dix ans de rayonnement à l'international

Les trajectoires des jeunes chercheurs et l'international	42
L'internationalisation des enseignants-chercheurs	42

La France dans les classements internationaux

Percée française dans les derniers classements internationaux	43
Classement de Shanghai	43
Times Higher Education World University Rankings	44
Center for World University Rankings (CWUR)	44
CWTS Leiden Ranking	44
QS World University Rankings	44
Classements du Financial Times	44

Les étudiants français en mobilité internationale

Un niveau de mobilité sortante sans précédent	45
Le Canada, première destination, suivi par la Belgique	45

Les étudiants français en mobilité Erasmus

La France : 1 ^{er} pays d'origine Erasmus+	46
---	----

Préface



Frédérique Vidal,
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Campus France célèbre en cette fin d'année 2021 les dix ans de son existence, au service de l'attractivité de notre enseignement supérieur et de notre recherche.

Cet anniversaire est l'occasion de faire un bilan de la politique ambitieuse portée par l'opérateur sous les auspices de ses ministères fondateurs : promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche, accroissement des mobilités internationales en lien avec les Espaces Campus France au sein des ambassades, structuration de l'action des établissements d'enseignement supérieur à l'international grâce au Forum, certification par le label *Bienvenue en France* de la qualité de l'accueil des étudiants internationaux, participation de la France aux projets européens à jeu égal avec les agences européennes et mondiales dans un paysage de plus en plus concurrentiel.

Depuis mars 2020 et le début de la crise sanitaire, Campus France, dans le cadre de la stratégie *Bienvenue en France*, a accompagné notre volonté de maintenir les frontières ouvertes aux étudiants étrangers, dans des conditions compatibles avec la sécurité sanitaire en France. Une stratégie coordonnée qui a permis une rentrée universitaire 2021 réussie. Avec plus de 77 000 visas étudiants accordés à ce jour, les flux d'étudiants internationaux renouent avec des niveaux proches d'avant crise : autant de gages d'optimisme pour l'avenir qu'il convient de saluer.

Au cours des dix ans écoulés, l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est imposée comme un atout stratégique reconnu par tous, avec aujourd'hui 367 000 étudiants internationaux en France et 100 000 étudiants français en mobilité à l'étranger, et une troisième place mondiale en nombre d'établissements figurant dans le classement de Shanghai.

À la veille de la Présidence française de l'Union européenne, je suis heureuse d'ouvrir les Rencontres et l'Assemblée Générale du Forum de Campus France. C'est l'occasion d'échanger sur les axes de développement de l'attractivité française de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour l'avenir. Dans ce cadre, Campus France doit être encore et toujours au cœur de notre attractivité, au service des étudiants, en appui de nos établissements. Pour cela, je remercie ses équipes.

Préface

Depuis la création de Campus France il y a bientôt dix ans, la compétition internationale et les nouvelles batailles de l'influence n'ont cessé de s'intensifier, jusqu'à faire des mobilités étudiantes et scientifiques un enjeu proprement stratégique pour notre pays et pour l'Europe.

Attirer les meilleurs étudiants et jeunes chercheurs étrangers dans nos universités, projeter l'excellence académique française au plus près de nos partenaires du Sud comme nous le faisons déjà notamment au sein du Campus franco-sénégalais, c'est aujourd'hui défendre un modèle éducatif, porteur d'une certaine idée du savoir, d'une certaine vision du monde et d'une certaine approche des grands défis de notre temps.

C'est pourquoi je tiens à saluer le travail remarquable des équipes de Campus France qui, sur tous les continents, apportent une contribution décisive à l'action internationale de notre pays.

Ensemble, en une décennie, nous avons su ouvrir une centaine de nouveaux espaces Campus France dans nos ambassades, multiplier les événements de promotion et les salons étudiants et doubler le nombre de pays rattachés à la plateforme numérique Études en France. Grâce aux efforts de France Alumni, un véritable réseau d'anciens de l'enseignement supérieur français s'est constitué à travers le monde. Aux brillants boursiers des programmes « Excellence Major », « Eiffel » ou « Make Our Planet Great Again », nous avons donné les moyens de poursuivre leur formation dans notre pays et de venir enrichir le regard que leurs camarades des universités et grandes écoles françaises portent sur le monde d'aujourd'hui.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, nous nous sommes employés à préserver la vitalité de nos échanges universitaires. Et nos efforts ont permis, à la rentrée de septembre, de renouer avec les chiffres de flux étudiants d'avant la crise.

Ces victoires collectives, nous pouvons en être fiers. Mais, dans un paysage international plus concurrentiel que jamais, beaucoup reste à imaginer et à entreprendre pour que la France puisse se maintenir parmi les pays de référence de la mobilité internationale étudiante.

Nous devons consolider nos positions historiques, en veillant à comprendre les attentes des nouvelles générations du Maghreb, d'Afrique ou d'Amérique latine. Dans le même temps, nous devons également développer notre offre en direction de l'Indopacifique, qui est en passe de devenir le nouveau centre de gravité de la vie internationale. Alors que notre pays s'appête à assumer la présidence du Conseil de l'UE au premier semestre d'une *Année européenne de la jeunesse*, nous devons enfin nous mobiliser, avec nos partenaires de l'Union, pour continuer à renforcer l'espace européen d'enseignement supérieur et de recherche, en poursuivant la mise en œuvre des propositions formulées par la Président de la République à la Sorbonne en 2017.

Pour relever tous ces défis, je compte sur votre engagement. Soyez certains que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et son réseau diplomatique et d'influence seront à vos côtés.



Jean-Yves Le Drian,
Ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères

Édito

Campus France, l'agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, **fête ses dix ans** d'existence. Cet anniversaire a stimulé une réflexion sur les **développements majeurs de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, en France et dans le monde** au cours de la décennie. Cette publication retrace **l'extension mondiale des mobilités** ainsi que **les transformations du paysage de l'accueil des étudiants et chercheurs**. *En chiffres : 10 ans de mobilité* est complémentaire de *Campus France : 10 ans d'attractivité*, une autre publication anniversaire consacrée, elle, à l'histoire de l'agence et de ses actions.

Au cours des dix dernières années, la mobilité étudiante a très fortement progressé au niveau mondial, passant **de 3,5 à 5,6 millions d'étudiants**, soit **2,5 % de la population étudiante** sur la dernière année mesurée. Cette tendance de fond s'est heurtée aux événements d'ampleur inédite que sont la pandémie de Covid-19 et le Brexit, facteurs de recomposition importante des mobilités. Appliquée à la France, la focale décennale révèle des **progressions majeures du nombre d'étudiants étrangers (+28 %)**, particulièrement notables dans les écoles de commerce et d'ingénieurs (observant, respectivement, un quasi triplement et doublement des effectifs internationaux). À l'université, **le nombre d'étudiants étrangers en licence progresse d'un quart, tandis que la part des doctorants étrangers passe de 27 % à 40 % en vingt ans**.

Alors que la France se démarque par une rentrée 2021 en présentiel, sans jauge dans les établissements et que la mobilité internationale se trouve redynamisée, c'est aujourd'hui que se préparent les mobilités des prochaines années, où l'Europe jouera un rôle central et où la France continuera d'attirer des talents du monde entier. Le bilan de la décennie et les tendances qui s'y dessinent ouvrent des perspectives précieuses pour les années à venir.



Béatrice Khaiat,
Directrice Générale
de Campus France

Directrice de la publication : Béatrice Khaiat,
Directrice générale

Rédaction & données : Olivier Marichalar,
Florentin Piron, Guillaume Tétard

Comité éditorial : Judith Azema, Nabil M'silti,
Patrice Goujet, Thierry Valentin

Suivi éditorial : Amélie Stroh

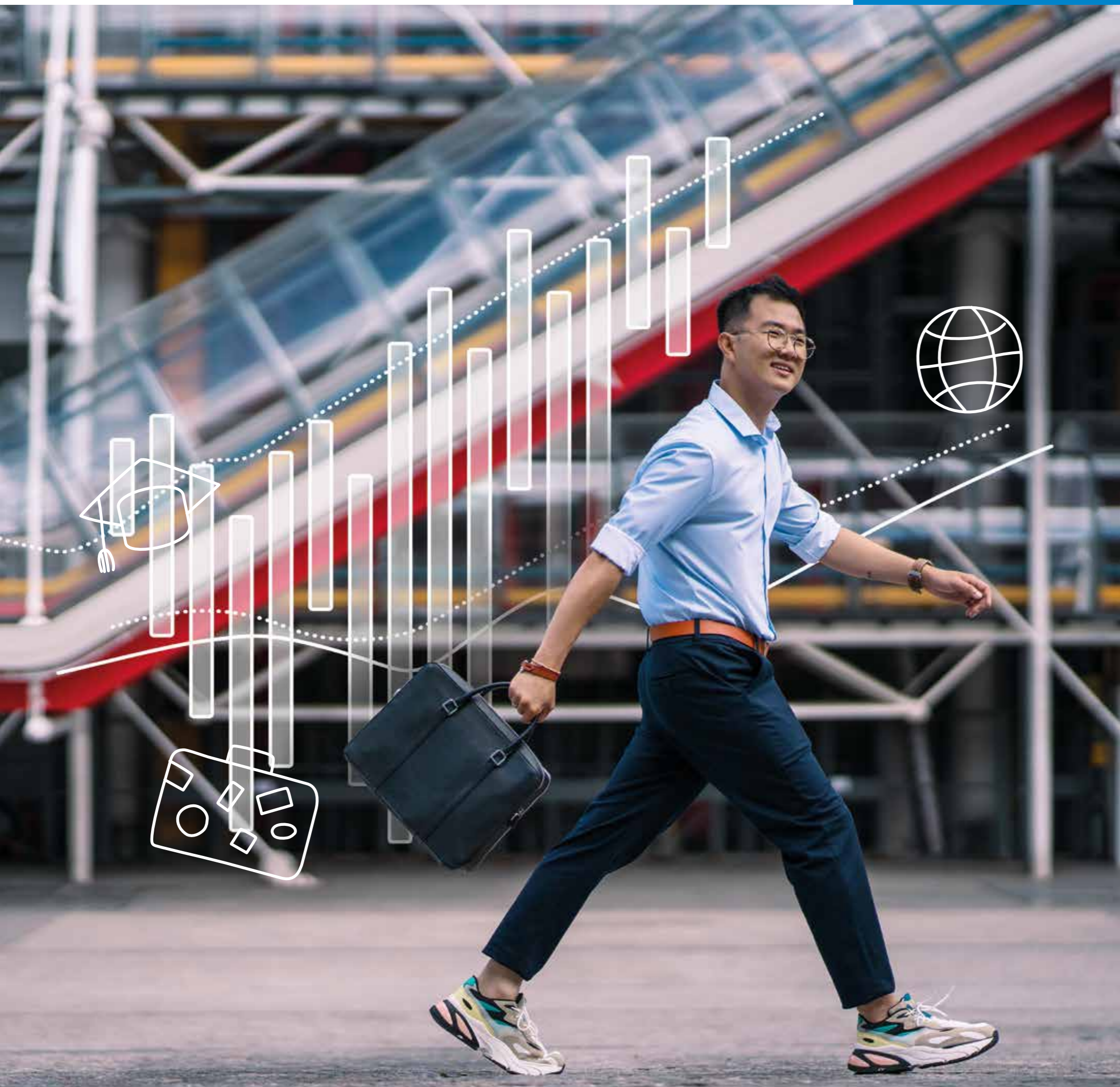
Réalisation : agencezebra.com, Luciole

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Impression et diffusion : IPP Imprimeur

Campus France : Agence française
pour la promotion de l'enseignement supérieur,
l'accueil et la mobilité internationale
28, rue de la Grange-aux-Belles, Paris

www.campusfrance.org



1

10 ans
de mobilité
étudiante
dans le monde



La mobilité étudiante dans le monde

Synthèse

En dix ans, la population étudiante mondiale a augmenté de 30 % et le nombre d'étudiants mobiles de 57 %. En 2018, près de 5,6 millions d'étudiants sont en mobilité, soit 2,5 % de la population étudiante.

Les **pays anglo-saxons** ont confirmé leur place en tête de l'accueil des étudiants dans le monde, mais les **États-Unis, 1^{ers}**, et le **Royaume-Uni, 2^e**, ne progressent plus aussi significativement sur les dernières années, à l'inverse de l'**Australie, 3^e**, et du **Canada, 7^e**, au développement particulièrement notable. Il est à noter, toutefois, que de telles évolutions, portant sur 2009-2018 (source Unesco), dressent des tendances qui ont pu être contredites par la crise sanitaire et des événements d'influence majeure comme le **Brexit**. D'autres pays – Russie (5^e) et Turquie (10^e) notamment – connaissent une croissance forte d'étudiants en provenance de pays frontaliers ou proches, mais aussi de pays en crise. La France conserve une attractivité importante, occupant la **6^e place** des pays d'accueil. Elle est en tête des pays développant le plus de campus à l'étranger, disposant ainsi d'une offre importante d'enseignement supérieur de qualité sur d'autres continents.

Première zone d'accueil et deuxième zone d'origine des étudiants internationaux, l'**Europe** est au carrefour des mobilités. Elle bénéficie, grâce à l'**Espace européen de l'enseignement supérieur**, d'une cohésion qu'on ne retrouve sur aucun autre continent,

avec une architecture des diplômes commune, des crédits transférables d'un pays à l'autre et un réseau européen d'évaluation et d'accréditation. Les universités européennes qui se construisent dans l'espace communautaire – et au sein desquelles la France est un des piliers –, ainsi que les doubles diplômes, participent d'une offre renouvelée.

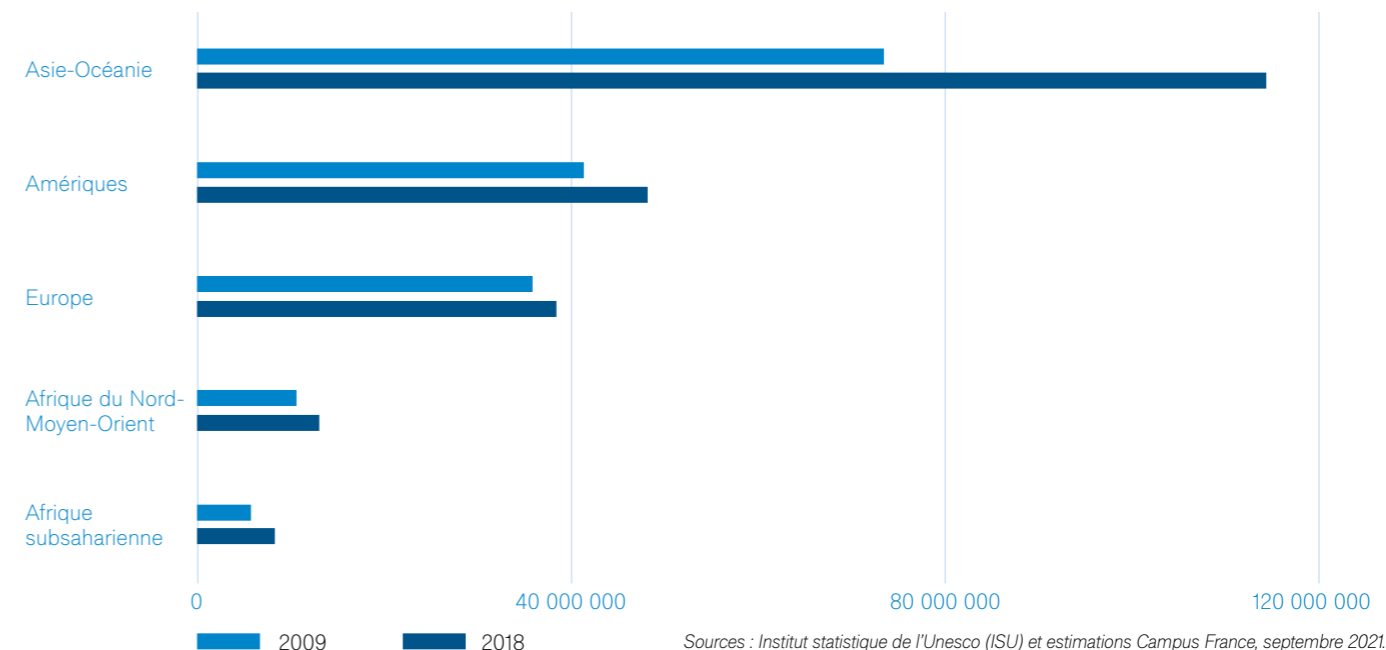
Au cours de la dernière décennie, l'**Asie-Océanie** a renforcé sa position de **1^{re} zone d'origine** des étudiants mobiles dans le monde, à travers notamment les progressions fortes des effectifs en provenance de **Chine (+87 %)** et **d'Inde (+82 %)**, mais aussi, celle du **Vietnam (+149 %)** qui rejoint la 4^e place derrière l'Allemagne. Sur cette même période, la France se positionne tout aussi nettement comme un pays majeur d'origine (6^e place).

L'Afrique est également un continent d'avenir pour la mobilité étudiante : les étudiants subsahariens ne représentent que 4 % de la population étudiante mondiale mais **8 % des étudiants mobiles**, et cette part devrait continuer à augmenter dans les années à venir. La France, qui accueille **12 % de ces étudiants**, est leur **premier pays de destination**, devant les États-Unis, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni.

Évolution de la population étudiante

Sur les dix dernières années, la population étudiante a augmenté de 30 % pour atteindre plus de 225 millions d'inscrits dans l'enseignement supérieur en 2018. Cette augmentation moyenne cache de fortes disparités entre les régions du monde.

Évolution de la population étudiante entre 2009 et 2018 par zone géographique



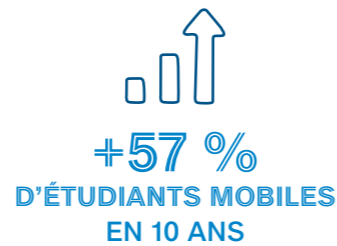
UNE CROISSANCE IMPORTANTE DE LA MOBILITÉ ASIATIQUE

C'est en **Asie-Océanie** que la population étudiante croît le plus fortement (+41 millions d'étudiants en dix ans, soit +56 % sur la période), en particulier grâce à des augmentations d'effectifs en Chine et en Inde. Les étudiants de la zone représentent plus de la moitié de la population étudiante mondiale en 2018 (51 %). Malgré une augmentation forte en volume (+44 %), l'Afrique subsaharienne reste la zone qui compte le moins d'étudiants (8 300 000 en 2018).

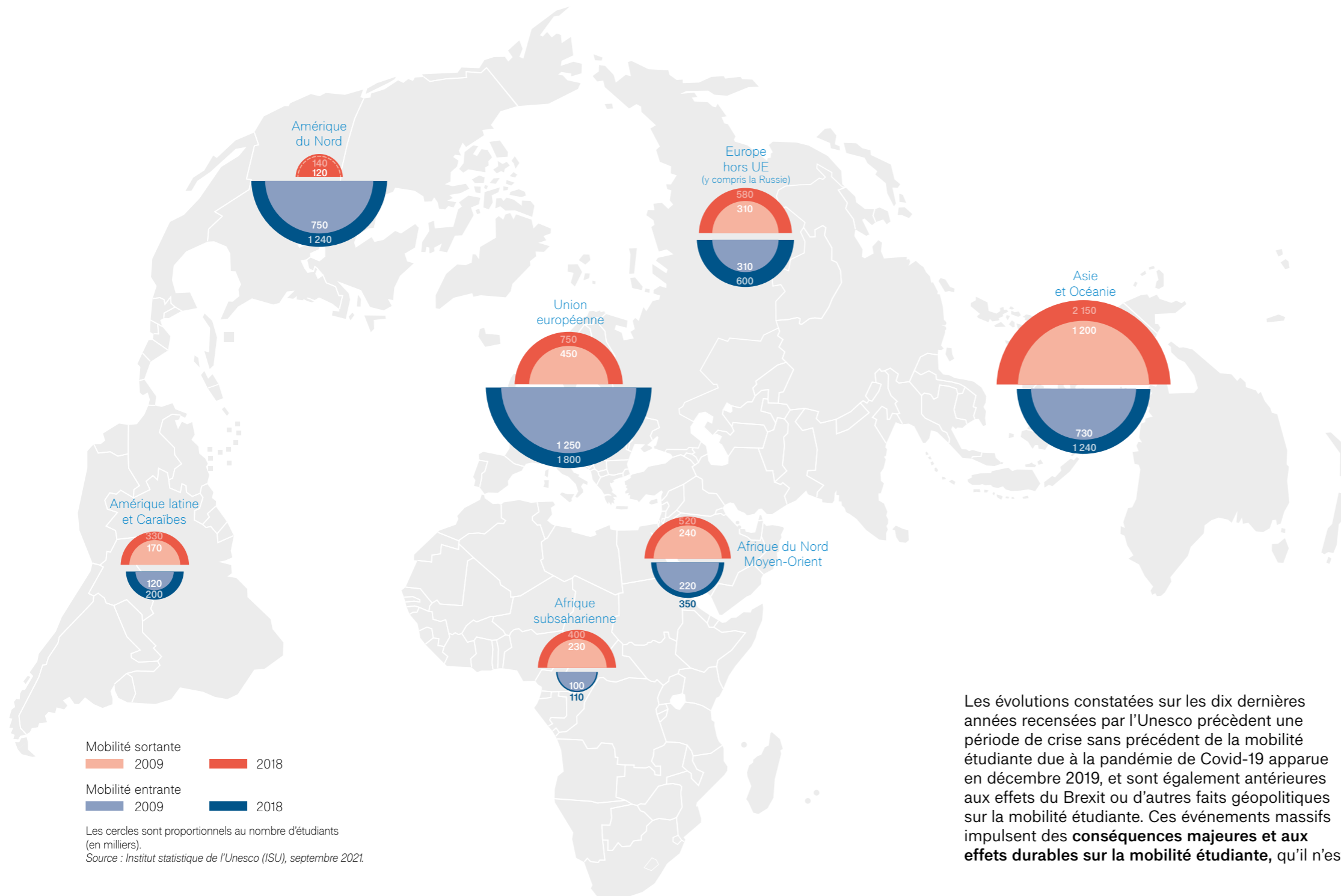
Au sein de chaque zone géographique, on observe des dynamiques différentes. C'est le cas en Europe, où la population étudiante des pays de l'UE a augmenté (+16 % entre 2009 et 2018) et dépassé celle des pays européens hors UE qui stagnait (-1 %). C'est également le cas sur le continent américain, où la population étudiante en Amérique du Sud (+48 %) dépasse désormais celle présente en Amérique du Nord (-9 %). Les étudiants nord-américains constituaient la majorité de la population étudiante du continent dix ans auparavant (54 %) et n'en représentent plus qu'une minorité (43 %) en 2018.

Évolution de la mobilité étudiante

En dix ans, le nombre d'étudiants en mobilité a augmenté de 57 %, près de deux fois plus vite que l'ensemble de la population étudiante¹.



Évolution de la mobilité étudiante par zone géographique d'origine et de destination²



1 - Institut de statistique de l'Unesco (ISU), septembre 2021.
 2 - 28 000 étudiants en 2009 et 36 000 en 2018 de la collecte Unesco n'ont pas de destination connue.

ESSOR DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

L'amplification de la mobilité étudiante est un phénomène récent ; seuls 3,5 millions d'étudiants partaient en mobilité en 2009 contre 5,6 millions en 2018.

L'Union européenne, la zone Asie-Océanie ainsi que l'Amérique du Nord sont les trois grands pôles d'accueil de la mobilité étudiante.

Ces régions continuent de devancer très largement les pays d'Europe hors UE, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine et les Caraïbes.

Les évolutions constatées sur les dix dernières années recensées par l'Unesco précèdent une période de crise sans précédent de la mobilité étudiante due à la pandémie de Covid-19 apparue en décembre 2019, et sont également antérieures aux effets du Brexit ou d'autres faits géopolitiques sur la mobilité étudiante. Ces événements massifs impulsent des **conséquences majeures et aux effets durables sur la mobilité étudiante**, qu'il n'est

3 - Collecte commune Unesco-OCDE-Eurostat sur la mobilité diplômante des étudiants dans le monde.

MÉTHODOLOGIE

Le comptage des étudiants en mobilité par l'ISU

L'ISU recense les étudiants en mobilité diplômante c'est-à-dire les étudiants ayant traversé une frontière nationale ou territoriale dans le but de poursuivre des études supérieures et qui sont inscrits dans un programme d'enseignement hors de leur pays d'origine. L'origine de l'étudiant est déterminée en priorité par le pays d'obtention de son diplôme d'enseignement secondaire (baccalauréat ou équivalent). Ne devraient être pris en compte que les étudiants en mobilité diplômante, c'est-à-dire inscrits dans un programme sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur. Les étudiants qui participent à des programmes d'échange, sont, en principe exclus de ces données. Néanmoins, certains pays ne souhaitent pas, ou n'ont pas les moyens de distinguer les étudiants étrangers, les étudiants en échange et les étudiants en mobilité diplômante. L'ensemble des données communiquées par l'ISU ne sont donc pas systématiquement comparables.



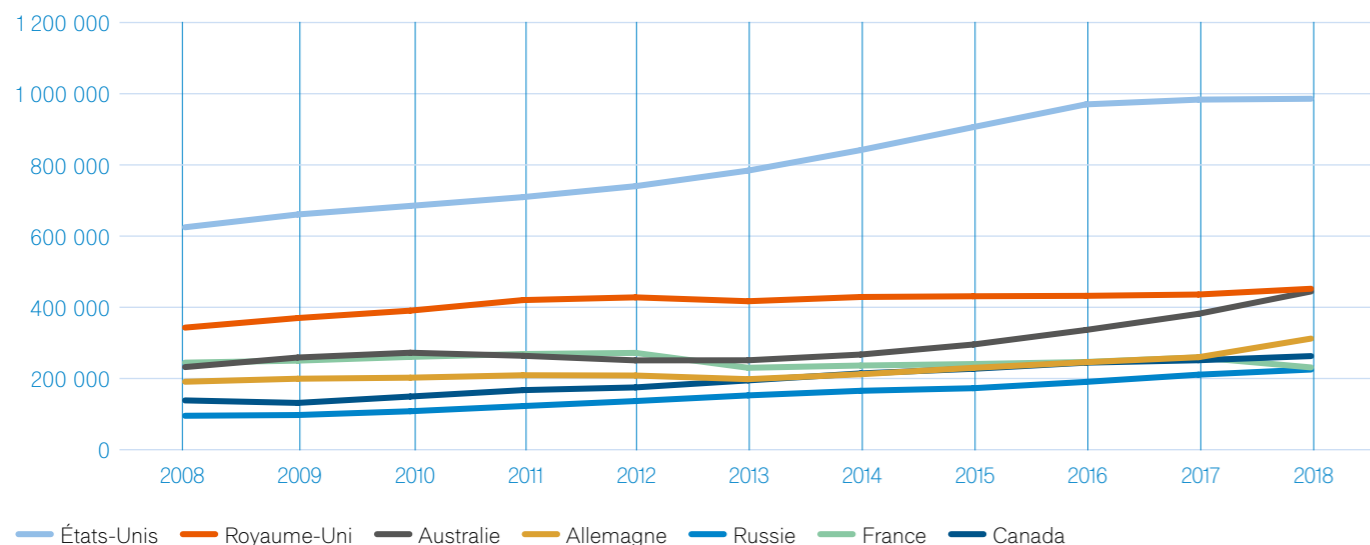
5,6
MILLIONS
D'ÉTUDIANTS MOBILES
EN 2018

pas encore possible d'aborder par le prisme de la collecte UOE³. De grands pays d'accueil comme l'Australie se sont **totalemment fermés à la mobilité étudiante** entre mars 2020 et novembre 2021, tandis que les **relations bilatérales de plusieurs grands pays d'accueil avec la Chine**, premier pays d'origine, se sont détériorées, ce qui a entraîné des conséquences certaines sur la mobilité étudiante vers ces pays.

10 ans de mobilité étudiante

Les premiers pays d'accueil

Évolution du nombre d'étudiants accueillis dans les 7 principaux pays de destination (2009-2018)



Sources : Institut statistique de l'Unesco (ISU) et estimations Campus France.

Entre 2009 et 2018, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne, la Russie et la France, ont invariablement occupé les six premières places du classement des pays d'accueil de la mobilité étudiante. Le Canada a remplacé le Japon à la septième place à partir de 2012. Les États-Unis et le Royaume-Uni n'ont cessé d'être les deux premiers pays d'accueil pendant toute la décennie, et l'Australie n'a vu sa troisième place contestée que pendant un an par la France. Cette dernière occupe actuellement la sixième place, dépassée par l'Allemagne depuis 2017 puis par la Russie depuis 2018.

DES DYNAMIQUES CONTRASTÉES DANS LES PAYS ANGLO-SAXONS

Depuis quelques années, on observe des ralentissements de la croissance du nombre d'étudiants accueillis aux États-Unis (depuis 2016) et au Royaume-Uni (depuis 2014) que l'on peut attribuer à des mesures gouvernementales restreignant les séjours et à l'image dégradée de ces pays sur ces périodes. À l'inverse, l'Australie connaît jusqu'en 2018 une forte croissance du nombre d'étudiants accueillis, venant même dans les dernières années disputer au Royaume-Uni sa deuxième place.

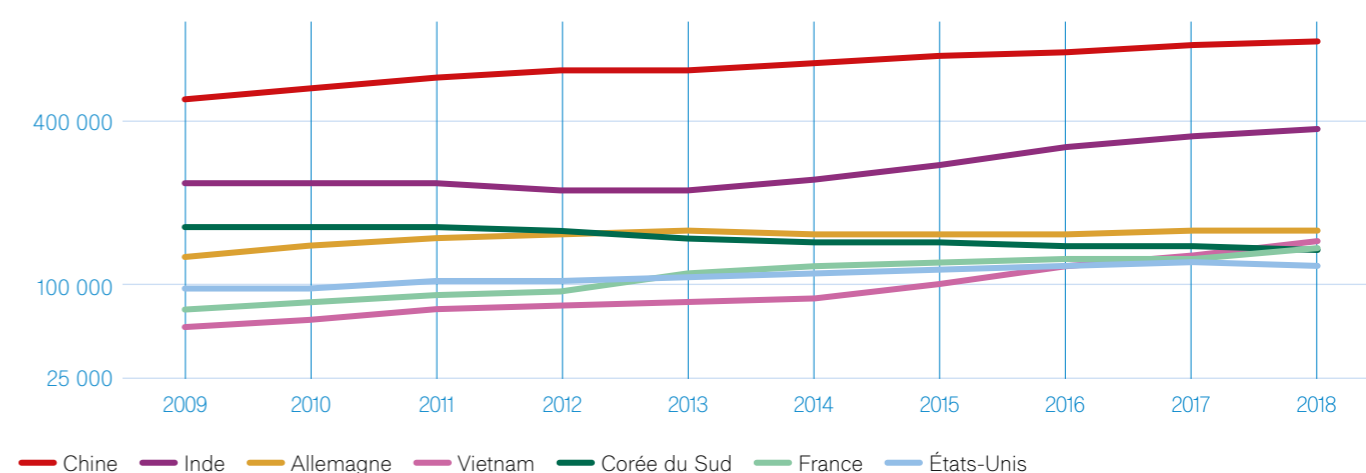
La France connaît pour sa part une courbe singulière, faite de hausses et de baisses successives en raison de changements méthodologiques concernant le mode de comptage des étudiants en mobilité, intervenus en 2013 et 2018⁴.

4 - Jusqu'en 2012, tous les étudiants étrangers en France étaient inclus dans le comptage, puis à partir de 2013 seuls les étudiants en mobilité (diplômante + échanges) sont pris en compte. En 2018, seuls les étudiants en mobilité internationale diplômante (hors échanges) sont pris en compte.

10 ans de mobilité étudiante

Les premiers pays d'origine

Évolution du nombre d'étudiants mobiles originaires des 7 principaux pays d'origine (2009-2018)



Source : Institut statistique de l'Unesco (ISU), septembre 2021.

Note : Afin de pouvoir représenter sur la même courbe l'évolution du nombre d'étudiants mobiles en provenance des sept principaux pays d'origine, ce graphique est réalisé suivant une échelle logarithmique.

Depuis dix ans, la Chine et l'Inde sont les pays qui envoient le plus d'étudiants au-delà de leurs frontières. Sur dix ans, le nombre d'étudiants originaires de ces deux pays a augmenté de respectivement 87 % et 82 %, soit à un rythme bien plus rapide que l'ensemble des étudiants en mobilité dans le monde (+57 % sur la période). Avec près d'un million de ses ressortissants en mobilité en 2018, la Chine dépasse très largement l'Inde. Les étudiants chinois en mobilité sont en partie issus de l'élite universitaire chinoise qui souhaite se former dans les établissements aux formations les plus mondialement reconnues. Ils sont fortement encouragés à revenir dans leurs pays d'origine à l'issue de leurs études. La mobilité indienne est, quant à elle fortement liée aux pénuries de places dans l'enseignement supérieur national dans une période de forte croissance démographique, mais aussi à la perception d'une meilleure qualité des diplômes décrochés à l'international. Autre pays asiatique à connaître une forte croissance du nombre de ses ressortissants en mobilité, le Vietnam voit son contingent augmenter très fortement (+149 % sur dix ans).

L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE, EN TÊTE DE LA MOBILITÉ SORTANTE EN EUROPE

Parmi les pays européens, l'Allemagne est celui qui envoie le plus d'étudiants à l'étranger, devant la France. Néanmoins la croissance du contingent français à l'étranger (+87 %) est plus rapide que celle des étudiants allemands (+32 %). Les États-Unis n'occupent plus en 2018 que la 7^e place du classement des pays qui envoient le plus d'étudiants en mobilité alors qu'ils se situaient au 5^e rang dix ans auparavant. Enfin, la Corée du Sud est, parmi les premiers pays d'origine des étudiants mobiles, le seul à envoyer moins d'étudiants en 2018 que dix ans plus tôt (-20 %)⁵, et occupe la cinquième place.

5 - Dynamique démographique, coût des études et perspectives d'emploi en Corée sont les principaux facteurs explicatifs de cette chute.

L'intégration européenne, facteur de coopération et de mobilité

L'Europe est la **première zone d'accueil** des étudiants en mobilité dans le monde et la **deuxième région d'origine**. Les étudiants européens qui partent en mobilité restent très **majoritairement sur le continent** (86 % de mobilité intrazone en 2018). Plusieurs initiatives ont permis de renforcer l'homogénéité de l'enseignement supérieur, facilitant la mobilité des étudiants ainsi que les coopérations universitaires et scientifiques.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE

En 1999, 29 ministres en charge de l'enseignement supérieur de pays européens signent la déclaration de Bologne, point de départ du processus éponyme. Cette déclaration fixe alors six objectifs communs aux signataires :

- une organisation des diplômes lisibles et comparables,
- la structuration des études supérieures en 2 cycles, licence et master,
- le recours au système européen de transfert des crédits (ECTS) pour favoriser la reconnaissance des périodes d'études,
- le développement de la mobilité,
- la coopération en matière de garantie de la qualité,
- le développement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur.

Ces objectifs ont été précisés et complétés lors des huit conférences des ministres en charge de l'enseignement supérieur qui ont été organisées depuis cette déclaration. D'autres pays ont également rejoint les 29 pays fondateurs portant le total à 49 participants. Les diplômes délivrés suivent **une structure commune dite LMD (licence-master-doctorat)**. Le recours aux **crédits ECTS** s'est généralisé, facilitant ainsi la mobilité des étudiants et un registre d'agences de garantie de la qualité des diplômes a été instauré (EQAR). L'ensemble de ces mesures a permis la création de **l'espace européen de l'enseignement supérieur** (EEES, en anglais *European Higher Education Area*, EHEA) dont l'existence a été actée en 2010. Cet espace, lisible et attractif, doit garantir la confiance mutuelle entre les pays et le développement de la mobilité des étudiants.



En 2020, par le communiqué ministériel de Rome, les 49 ministres de l'EEES ont de nouveau exprimé leur volonté commune d'œuvrer ensemble pour concrétiser, d'ici à 2030, leur vision d'un espace européen de l'enseignement supérieur « plus inclusif, innovant et interconnecté, capable de soutenir une Europe durable, solidaire et pacifique ».

Dans cette perspective, trois axes majeurs ont été retenus :

- une plus grande démocratisation de l'enseignement supérieur, en termes d'accès et de réussite ;
- des pratiques innovantes pour apprendre et enseigner ;
- une coopération plus étroite d'un pays européen à l'autre, notamment par les alliances d'universités européennes et un objectif de mobilité étudiante réaffirmé à au moins 20 % de diplômés avec une expérience de mobilité (qu'elle soit physique, virtuelle ou en format hybride).

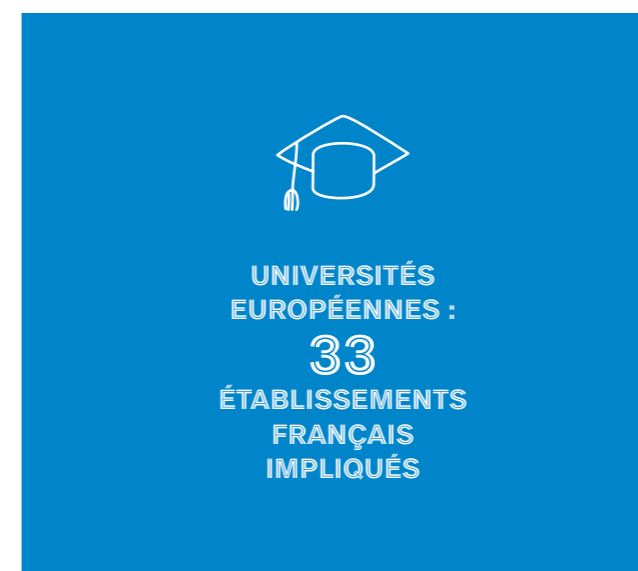
LES UNIVERSITÉS EUROPÉENNES

La constitution d'universités européennes est issue d'une proposition du président de la République Emmanuel Macron, lors de son discours sur l'Europe à la Sorbonne en 2017 : « *La création d'universités européennes qui seront un réseau d'universités de plusieurs pays d'Europe, mettant en place un parcours où chacun de leurs étudiants étudiera à l'étranger et suivra des cours dans deux langues au moins. Des universités européennes qui seront aussi des lieux d'innovation pédagogique, de recherche d'excellence. Nous devons nous fixer l'objectif, d'ici à 2024, d'en construire au moins une vingtaine* ». Cette proposition a été reprise par le conseil de l'Europe dans ses conclusions du 14 décembre 2017.

Les universités européennes contribuent à :

- Promouvoir **des valeurs européennes communes et une identité européenne renforcée**, pour coopérer et travailler dans le cadre de différentes cultures européennes, dans différentes langues et à travers les frontières, les secteurs et les disciplines universitaires.
- Réaliser une progression significative **dans la qualité, la performance, l'attractivité et la compétitivité internationale des établissements d'enseignement supérieur** et contribuer à l'économie du savoir, à l'emploi, à la culture et au bien-être européen en utilisant au mieux les pédagogies innovantes.

Deux appels à projets pilotes ont été lancés et ont permis la sélection de 41 alliances rassemblant 280 établissements d'enseignement supérieur, issus des 27 pays membres de l'UE mais aussi du Royaume-Uni, de Turquie, de Serbie, d'Islande et de Norvège. **La France** est au cœur du dispositif des universités européennes avec **33 établissements impliqués dans 29 alliances (sur les 41 existantes)**. **Dix établissements français sont coordonnateurs de projets**, soit 25 % d'entre eux. Un autre appel à projet devrait être lancé en 2022.



LES UNIVERSITÉS FRANCO-ALLEMANDE ET FRANCO-ITALIENNE

L'**Université franco-allemande** est une institution créée et financée à parts égales par la France et l'Allemagne. Depuis 1997, elle a pour mission principale de susciter, d'évaluer et de participer au financement de cursus franco-allemands dans une large variété de disciplines. Ces programmes sont mis en œuvre, dans plus de 130 villes universitaires, par des universités, grandes écoles et *Fachhochschulen* de France, d'Allemagne et de pays tiers. Ensemble, ils constituent un réseau de 208 établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui collaborent ainsi sous l'égide de l'UFA, rassemblant près de 6 400 étudiants et 300 doctorants.

L'**Université Franco Italienne** est un opérateur créé sur la base d'un accord intergouvernemental, signé à Florence le 6 octobre 1998. C'est une institution de promotion de la collaboration universitaire et scientifique entre la France et l'Italie, elle n'est pas destinée à la formation d'étudiants, aucun cours n'est dispensé par des enseignants. À travers les appels à projets, l'UFI contribue à favoriser l'intégration des systèmes européens de la formation universitaire et de la recherche. Les principaux objectifs de sa mission sont de renforcer la coopération universitaire entre la France et l'Italie, de favoriser la délivrance de doubles diplômes et de diplômes conjoints, et de promouvoir les programmes conjoints de recherche.

L'intégration européenne : l'exemple du programme Erasmus+

Initié en 1987, le programme Erasmus⁶ connaît depuis lors un succès qui ne se dément pas : augmentation du nombre de pays participants, du nombre de personnes en mobilité, extension des catégories de publics concernés. Aujourd'hui, **ce sont près de 850 000 personnes dont plus de 335 000 étudiants** qui partent en mobilité dans ce cadre.

LA MOBILITÉ ERASMUS, UN MODÈLE DE RÉUSSITE

Au cours des années 2009 à 2018, **ce sont près de 3 millions d'étudiants qui sont partis en mobilité Erasmus**. Sur cette période, le nombre d'étudiants participant au programme **a augmenté de 57 %**, au même rythme que l'ensemble des étudiants en mobilité dans le monde (+57 %). La mobilité d'échange et la mobilité diplômante sont complémentaires⁷ ; en effet, les étudiants qui ont recours à ces deux types de mobilités ont des profils distincts et poursuivent des objectifs différents. La mobilité d'échange est plus aisée entre pays aux systèmes d'enseignement supérieur homogènes, à l'architecture des diplômes proche ou identique comme c'est le cas au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur⁸.

Sur les dix dernières années de mobilité Erasmus, **les pays qui connaissent la plus forte hausse des effectifs accueillis sont l'Espagne, la Pologne et la République tchèque** tandis que la France n'a que la 12^e plus forte augmentation en valeur, passant ainsi de la 2^e place des pays les plus choisis en 2009 à la 4^e en 2018. Sur la base exclusive des mobilités pour études (hors mobilités de stages professionnels Erasmus+), la France est néanmoins le deuxième pays d'accueil des étudiants Erasmus+ en 2018. Elle est particulièrement choisie par les étudiants allemands, italiens, espagnols et britanniques mais n'est pas une destination de premier choix pour les autres pays qui envoient le plus d'étudiants en mobilité Erasmus+ (Turquie, Pologne, Pays-Bas, Portugal).

L'Espagne, qui attire plus de 15 % des étudiants et stagiaires Erasmus+ est le pays le plus choisi, ce qui s'explique par sa qualité de vie au regard d'un coût relativement faible. C'est la première destination des étudiants italiens, français et allemands, qui sont parmi les plus nombreux à effectuer une mobilité Erasmus+.

Derrière l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie attirent un nombre relativement proche d'étudiants, malgré une baisse d'intérêt pour le Royaume-Uni (-5 % d'étudiants accueillis sur un an) en amont de sa sortie du programme au 1^{er} janvier 2021⁹.



LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS, PREMIER CONTINGENT EN MOBILITÉ ERASMUS

Entre 2009 et 2018, **la France est devenue le premier pays d'origine des étudiants Erasmus en mobilité** devant l'Espagne qui occupait cette place auparavant. Sur cette période, **le nombre d'étudiants français partant en mobilité Erasmus+ a augmenté de 61 %¹⁰**, soit un peu plus que l'augmentation du nombre total d'étudiants au sein du programme (+57 %). L'Italie est le pays dont les effectifs augmentent le plus sur dix ans, avec près de 20 000 étudiants supplémentaires en mobilité Erasmus+.

À l'inverse, c'est en provenance de Pologne (+6 %) et en Hongrie (+5 %) que les effectifs d'étudiants en mobilité sortante progressent le moins sur dix ans.

En 2018, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie et la France, sont les pays d'origine de plus de la moitié (52 %) des étudiants et stagiaires en mobilité Erasmus+. Logiquement ceux qui envoient le moins d'étudiants en Erasmus sont aussi les pays qui comptent le moins d'habitants (Liechtenstein, Islande, Macédoine du Nord).

Quelles mobilités pendant la crise sanitaire ? L'adaptation du programme Erasmus+ au contexte de pandémie

Pour tenir compte du contexte sanitaire, le programme Erasmus+ s'est adapté en mettant en place des **mobilités hybrides** dès 2020. Celles-ci associent des activités virtuelles en lien avec la mobilité, comme l'apprentissage à distance organisé par l'établissement d'accueil, avec une mobilité physique à l'étranger remise à une date ultérieure dès lors que la situation le permettra.

Le programme dispose de nombreux outils et programmes pour développer des cours à distance. La plateforme Erasmus+ Virtual Exchange, par exemple, a permis d'organiser des mobilités virtuelles pour plus de 20 000 étudiants depuis 2018.

Top 10 des pays d'accueil des étudiants et stagiaires Erasmus+

Pays	Effectifs accueillis en 2018	Évolution 2009-2018	Évolution classement 2009-2018
Espagne	51 058	+15 669	=
Allemagne	32 855	+10 346	+2
Royaume-Uni	29 797	+7 147	=
France	29 511	+3 370	-2
Italie	28 188	+10 051	=
Pologne	17 348	+11 278	+6
Portugal	15 957	+8 572	+1
Pays-Bas	15 376	+6 782	-1
Belgique	12 533	+5 233	=
République tchèque	10 628	+10 628	+5
Autres pays	92 345	+37 876	
Total	335 596	+137 073	

Source : Commission européenne.

Top 10 des pays d'origine des étudiants et stagiaires Erasmus+

Pays	Effectifs en mobilité en 2018	Évolution 2009-2018	Évolution classement 2009-2018
France	48 772	+18 559	+1
Espagne	43 678	+12 520	-1
Allemagne	42 286	+13 432	=
Italie	40 805	+19 766	=
Royaume-Uni	18 099	+6 376	+1
Turquie	17 319	+8 561	+1
Pologne	14 795	+774	-2
Pays-Bas	14 790	+7 112	=
Portugal	10 381	+7 112	+2
Belgique	9 347	+3 000	-1
Autres pays	75 324	+48 087	
Total	335 596	+137 073	

Source : Commission européenne.

6 - Le programme s'intitule « Erasmus » de 1987 à 2014 puis est renforcé en 2014 et devient « Erasmus+ ».

7 - Une exception serait les cursus de doubles diplômes qui s'apparentent actuellement aux deux types de mobilité à la fois.

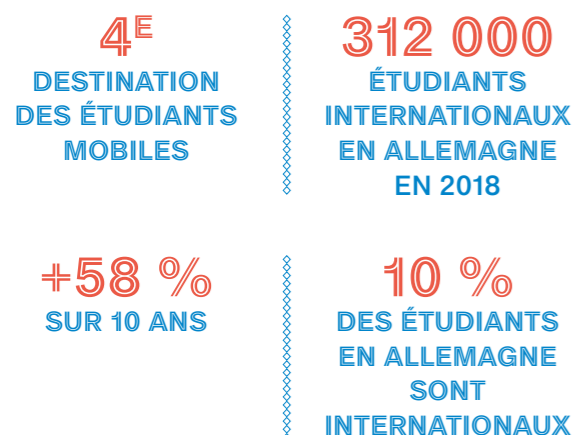
8 - Lire p. 12-13.

9 - Lire aussi p. 46.

10 - Lire aussi p. 46.

L'évolution de la mobilité étudiante dans les principaux pays d'accueil des étudiants internationaux

L'ALLEMAGNE, NOUVEAU LEADER DE L'ATTRACTIVITÉ ÉTUDIANTE DANS L'UNION EUROPÉENNE



La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne fait de **l'Allemagne le pays qui attire le plus d'étudiants internationaux au niveau communautaire.**

La population étudiante en mobilité en Allemagne a augmenté de 58 % au cours des années 2010, soit à un rythme identique à l'augmentation du nombre d'étudiants en mobilité dans le monde (+57 %).

Les étudiants internationaux en Allemagne viennent principalement de deux zones : l'Europe (30 %) et l'Asie (27 %).

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité en Allemagne en 2018

Pays	Effectifs	Part du total	Évolution 2013-2018*
Chine	30 023	10 %	+54 %
Inde	15 473	5 %	+174 %
Autriche	12 549	4 %	+52 %
Russie	10 121	3 %	+7 %
France	8 605	3 %	+51 %
Accueil total	311 738	100 %	+58 %

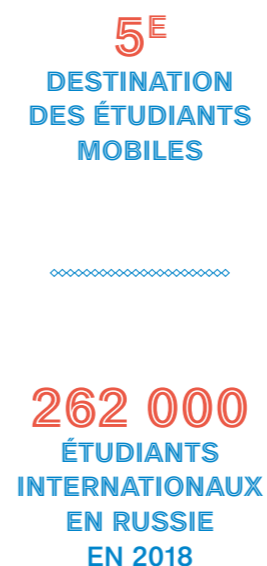
* En l'absence de données antérieures à 2013, seule l'évolution du total porte sur 2009-2018.
Source : Institut statistique de l'Unesco (ISU), septembre 2021.

L'attractivité allemande repose sur plusieurs atouts parmi lesquels la quasi-gratuité des enseignements dispensés dans les établissements publics¹¹, l'octroi d'un nombre très important de bourses aux étudiants en mobilité dans le pays¹² et une large gamme de formations en anglais, en particulier au niveau master¹³. Le pays bénéficie également de l'excellente réputation des formations en ingénierie et des perspectives d'emploi offertes par l'industrie allemande qui attirent les étudiants internationaux : 40 % d'entre eux sont ainsi inscrits dans un cursus de sciences de l'ingénieur en 2018-2019¹⁴. La politique d'accueil des réfugiés syriens menée en Allemagne contribue également à l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux dans le pays, le nombre d'étudiants syriens ayant été multiplié par 5 en 6 ans. Il s'agit désormais de la sixième nationalité étrangère d'étudiants en Allemagne.

Le DAAD a publié en 2020 sa stratégie à l'horizon 2025. Les objectifs mis en avant par l'agence sont les suivants :

- assurer la place de l'Allemagne parmi le top 5 des destinations des étudiants et doctorants internationaux ;
- relever le niveau de réussite des étudiants internationaux au même niveau que celui des étudiants allemands ;
- augmenter la part des chercheurs internationaux dans les établissements de l'enseignement supérieur allemand pour atteindre 15 % ;
- 50 % des étudiants dans les établissements de l'enseignement supérieur allemand devront avoir réalisé une expérience internationale et interculturelle conséquente, à travers une mobilité physique, ou virtuelle. L'idée de « mobilité virtuelle » s'inscrit dans la stratégie du renforcement des TICs au sein des établissements allemands, mais également dans une approche écologique visant à réduire l'empreinte carbone de la mobilité. Le renforcement des mobilités virtuelles est en effet un axe du programme mis en place par le DAAD, Internationale Mobilität und Kooperation digital (IMKD), où les nouveaux formats de mobilité et la coopération virtuelle sont encouragés. Avec la crise du Covid-19, l'Allemagne favorise d'autant plus l'enseignement à distance.

LA RUSSIE, UN GRAND PAYS D'ATTRACTIVITÉ À L'EST DE L'EUROPE



L'enseignement supérieur en Russie est confronté à deux dynamiques inverses : d'une part, une **baisse nette et durable de la population étudiante nationale depuis 2009**, et, d'autre part, une **augmentation rapide du nombre d'étudiants internationaux accueillis dans le pays**. Malgré cela, le taux d'étudiants internationaux dans le pays n'est que de 5 % en 2018.

L'attractivité russe repose très largement sur les pays de l'ex-URSS, **80 % des étudiants internationaux en Russie étant originaires de ces pays**¹⁵. Les établissements russes bénéficient souvent d'une meilleure réputation que ceux des ex-pays soviétiques, ce qui contribue à attirer de nombreux étudiants. Plus de 65 000 Kazakhstanais étaient ainsi en Russie en 2018, soit un quart des étudiants internationaux dans le pays. Les étudiants en provenance du Turkménistan et de l'Ouzbékistan représentent chacun 7 % à 8 % des étudiants internationaux en Russie.

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité en Russie en 2018

Pays	Effectifs	Part du total	Évolution 2009-2018
Kazakhstan	65 237	25 %	+163 %
Ouzbékistan	20 862	8 %	+110 %
Turkménistan	17 457	7 %	+487 %
Ukraine	15 263	6 %	+19 %
Tadjikistan	14 204	5 %	+340 %
Accueil total	262 416	100 %	+102 %

Source : ISU, septembre 2021.

Prenant en compte le déclin de la population étudiante, la stratégie russe pour l'enseignement supérieur consiste à **fermer les établissements considérés comme les moins qualitatifs et à renforcer les moyens des institutions les plus reconnues**. La Russie s'appuie également sur ses campus publics délocalisés dans les pays post-soviétiques, majoritairement en Arménie, au Kazakhstan et au Kirghizstan¹⁶, pour attirer des étudiants. Confronté à un vieillissement de sa population, le pays compte sur son attractivité auprès des étudiants pour les convaincre de s'y installer et d'y démarrer leur vie professionnelle.

11 - À l'exception du Land du Bade-Wurtemberg où des frais de scolarités de 1 500 € par semestre s'appliquent aux étudiants extra-communautaires. En Saxe, les établissements sont libres d'appliquer des frais de scolarité plus élevés aux étudiants non communautaires, à la condition qu'en parallèle, un programme de bourses soit mis en place.

12 - Près de 50 000 bourses en 2020 : https://static.daad.de/media/daad_de/pdfs_nicht_barrierefrei/der-daad/daad_jahresbericht_2020.pdf. Pendant la crise sanitaire, les bourses ont continué à être octroyées même aux étudiants suivant des formations en ligne depuis chez eux.

13 - 1 151 masters entièrement en anglais selon le DAAD : <https://www2.daad.de/deutschland/studienangebote/international-programmes/en/>

14 - DAAD, Wissenschaft weltweit kompakt 2020, p. 5.

15 - Parmi les étudiants internationaux en Russie dont la nationalité est connue, soit 81 % du total.

16 - 36 campus délocalisés étaient recensés par le WENR : <https://wenr.wes.org/2017/06/education-in-the-russian-federation>

**LA TURQUIE, UN NOUVEL ACTEUR
DISPOSANT D'UNE STRATÉGIE AFFIRMÉE**

10^E
**DESTINATION
DES ÉTUDIANTS
MOBILES**

125 000
**ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
EN TURQUIE
EN 2018**

+471 %
SUR 10 ANS

2 %
**DES ÉTUDIANTS
EN TURQUIE
SONT
INTERNATIONAUX**

La Turquie est, parmi les 20 premiers pays d'accueil de la mobilité étudiante, celui qui connaît la plus forte progression du nombre d'étudiants internationaux accueillis (+471 % entre 2009 et 2018). Même si le taux d'étudiants internationaux dans le pays reste à ce jour faible (2 %), la croissance rapide de cette population liée à une stratégie ambitieuse pourrait faire du pays un des leaders mondiaux de l'attractivité des étudiants dans les années à venir.

En effet, le gouvernement turc a mené au cours des dernières années une politique d'internationalisation agressive, dont l'objectif est d'attirer plus de 200 000 étudiants internationaux en 2023. Pour cela, le gouvernement s'appuie sur une ambitieuse politique de bourses « *Türkiye Bursları* » (Bourses de Turquie) lancée en 2012. Près de 5 000 de ces bourses ont été accordées en 2019 et près de 4 000 en 2020 dont 34 % sont octroyées à des étudiants originaires d'ANMO et 21 % d'Afrique subsaharienne¹⁷.

La progression du pays dans le classement des pays d'accueil est également favorisée par le contexte politique régional, avec des conflits déplaçant des millions de Syriens et d'Irakiens, mais aussi d'Afghans, de Libyens ou encore de Yéménites ; parmi eux, nombre de jeunes ont alors pu débiter des formations supérieures en Turquie.

Outre ces étudiants en provenance de pays instables, la Turquie recrute avant tout dans des pays qui lui sont proches de par la langue, l'histoire et la culture¹⁸, mais aussi, de plus en plus, en Afrique.

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité en Turquie en 2018

Rang	Pays d'origine	Étudiants accueillis	Part	Évolution 2009-2018
1	Syrie	20 701	16 %	+7 014 %
2	Azerbaïdjan	17 088	14 %	+620 %
3	Turkménistan	12 247	10 %	+608 %
4	Iran	6 418	5 %	+558 %
5	Afghanistan	5 826	5 %	+835 %
Accueil total		125 138	100 %	+471 %

Source : ISU, septembre 2021.

**L'HÉGÉMONIE DES PAYS
D'ACCUEIL ANGLO-SAXONS**

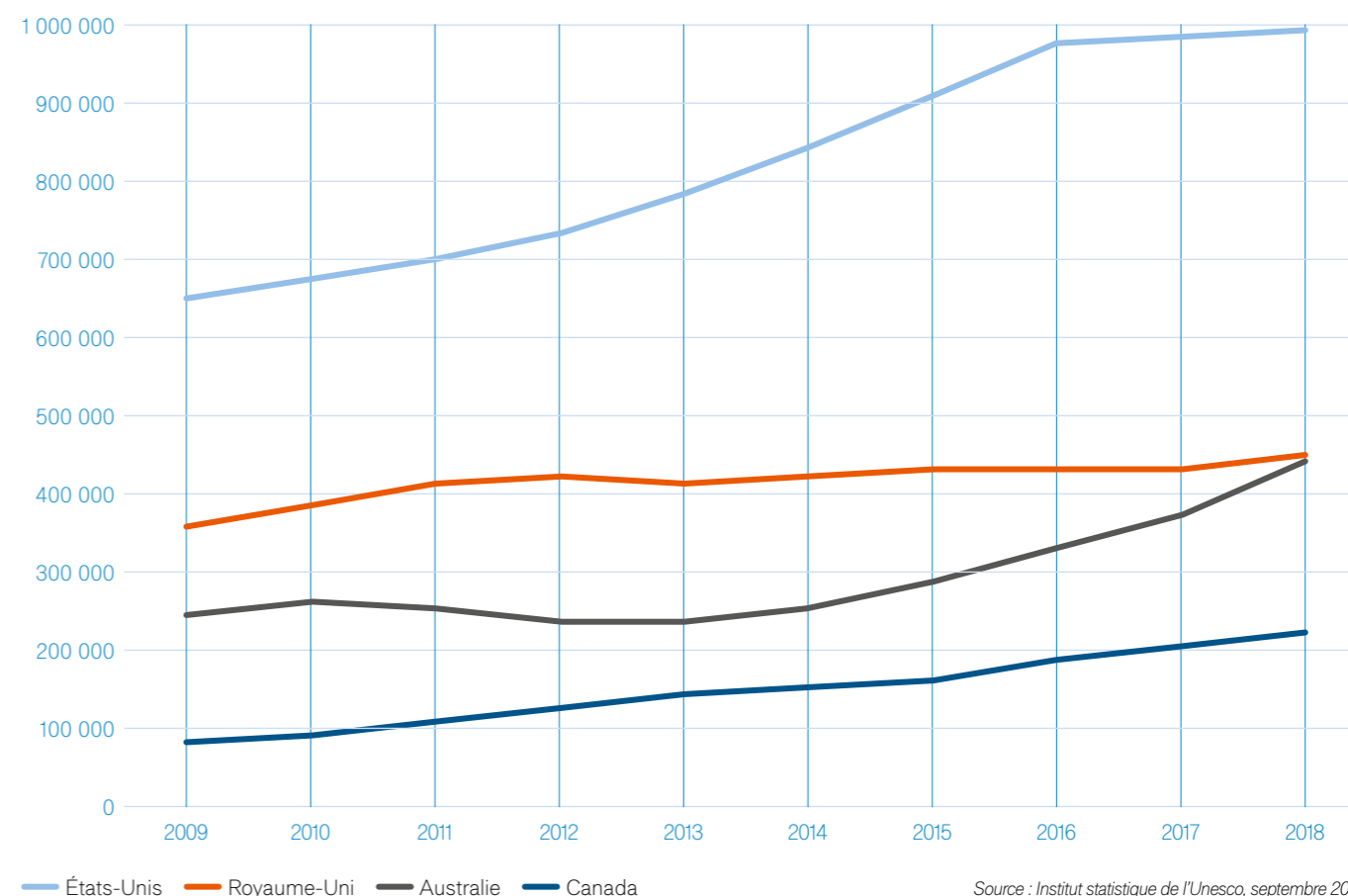
Les pays anglo-saxons dominent les classements des pays qui accueillent le plus d'étudiants en mobilité. On retrouve ainsi les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie aux trois premières places du classement des pays qui attirent le plus d'étudiants tandis que le Canada est septième. Ces quatre pays accueillent à eux seuls 38 % des étudiants en mobilité dans le monde.

L'anglais comme langue d'enseignement est un facteur clé d'attractivité de ces pays, bien qu'il n'explique pas à lui seul, le succès de ces destinations auprès des étudiants du monde

entier. D'autres éléments tels que la réputation des établissements, l'attrait culturel d'un pays, son influence historique, économique et politique, sa situation géographique, ou encore la possibilité d'y travailler à l'issue des études, jouent également un rôle dans l'intérêt que peuvent porter les étudiants à ces destinations.

Si ces pays connaissent une forte attractivité internationale, leurs étudiants, ne se tournent que très peu vers l'étranger. Seul 1 % des étudiants des États-Unis et d'Australie sont mobiles, 2 % au Royaume-Uni et 3 % au Canada.

Évolution du nombre d'étudiants internationaux dans les pays anglo-saxons



17 - Türkiye Burslari, Annual Report 2020 : <https://turkiyeburslari.gov.tr/Content/Upload/files/TB%20Report-2020.pdf>

18 - Les étudiants de pays de langue turcique que sont l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan représentent environ 30 % des étudiants internationaux en Turquie.

LES ÉTATS-UNIS, UN LEADER TEMPORAIREMENT EN PERTE D'ATTRACTIVITÉ ?

1^{RE}
DESTINATION
DES ÉTUDIANTS
MOBILES

987 000
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
AUX ÉTATS-UNIS
EN 2018

+49 %
SUR 10 ANS

5 %
DES ÉTUDIANTS
AUX ÉTATS-UNIS
SONT
INTERNATIONAUX

Avec près d'un million d'étudiants internationaux en 2018, les États-Unis sont le leader incontesté de l'accueil d'étudiants étrangers. Ils accueillent en effet plus de deux fois plus d'étudiants internationaux que le Royaume-Uni qui est le deuxième pays en nombre d'étudiants reçus. Les États-Unis n'ont cessé d'être le pays qui attire le plus d'étudiants depuis que la mobilité étudiante est mesurée¹⁹.

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité aux États-Unis en 2018

Pays	Effectifs	Part du total	Évolution 2009-2018
Chine*	341 419	34 %	+157 %
Inde	135 940	14 %	+34 %
Corée du Sud	52 369	5 %	-29 %
Arabie saoudite	47 321	5 %	+280 %
Canada	26 538	3 %	-9 %
Accueil total	987 314	100 %	+49 %

* Inclut Hong Kong et Macao.
Source : ISU, septembre 2021.

Malgré cette avance considérable sur les pays concurrents, les États-Unis ont commencé à perdre du terrain au cours de la dernière décennie. En effet, le nombre d'étudiants internationaux aux États-Unis a augmenté de 49 % pendant cette période, soit à un rythme plus lent que la croissance du nombre d'étudiants en mobilité (+57 %).

Le nombre d'étudiants accueillis stagne même depuis 2016, et pourrait diminuer après 2018. Sur les années 2016 à 2018, le nombre d'étudiants diminue en provenance du Moyen-Orient (-10 %) d'Afrique du Nord (-6 %), des Amériques (-3 %) et d'Europe (-1 %) et n'augmente que depuis les pays d'Afrique subsaharienne (+10 %) et d'Asie-Océanie (+4 %). Les déclarations du président Trump, hostiles à l'arrivée d'étrangers, contribuent à expliquer cette perte d'attractivité²⁰ même si les mesures prises par son administration n'ont pas restreint directement l'arrivée massive d'étudiants internationaux²¹.

Quel impact de la crise sanitaire sur la mobilité étudiante aux États-Unis ?

La crise sanitaire a eu un impact très fort sur la mobilité entrante dans le pays. En effet, les États-Unis conditionnaient l'arrivée sur leur territoire à la tenue de cours en présentiel en 2020, faisant chuter l'arrivée de nouveaux étudiants sur le territoire de 72 % à l'automne 2020 par rapport à la rentrée précédente²². La tenue de cours en ligne a néanmoins permis de limiter cette baisse à 43 % en prenant en compte les étudiants y assistant virtuellement depuis l'étranger. En août 2021, le pays a été de nouveau ouvert aux étudiants internationaux²³, ce qui a créé des difficultés et des embouteillages pour la délivrance de visas pour la rentrée²⁴, mais devrait tout de même permettre au pays d'accueillir plus largement les étudiants internationaux.

LE ROYAUME-UNI : UNE DEUXIÈME PLACE FRAGILISÉE PAR LE BREXIT

2^E
DESTINATION
DES ÉTUDIANTS
MOBILES

452 000
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
AU ROYAUME-UNI
EN 2018

+21 %
SUR 10 ANS

18 %
DES ÉTUDIANTS
AU ROYAUME-UNI
SONT
INTERNATIONAUX

Le Royaume-Uni est la deuxième destination des étudiants internationaux, avec 452 000 étudiants mobiles en 2018. L'attractivité de ce pays peut s'expliquer en grande partie par ses cursus anglophones et dispensés dans des établissements prestigieux. Cependant, si le Royaume-Uni conserve sa deuxième place depuis dix ans, le nombre d'étudiants accueillis (+21 %) augmente plus faiblement que la moyenne des dix premiers pays d'accueil (+52 %). Cela peut s'expliquer par une hausse des frais d'inscription, des modifications dans la politique d'attribution des visas, et une politique migratoire plus restrictive au cours des dernières années.

Dans le détail, plus d'un quart des étudiants internationaux accueillis au Royaume-Uni proviennent de Chine (124 000 en 2018), avec une augmentation de 120 % en dix ans. À l'inverse, le nombre d'étudiants indiens a chuté de 38 %, passant de 34 000 en 2009 à moins de 20 000 en 2018. Les effectifs d'étudiants allemands, nigériens et grecs ont également baissé au cours des dix dernières années, tandis que le nombre d'étudiants français au Royaume-Uni stagne autour des 13 000 étudiants.

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité au Royaume-Uni en 2018

Pays	Effectifs	Part du total	Évolution 2009-2018
Chine ²⁵	124 802	28 %	+120 %
Inde	19 599	4 %	-38 %
États-Unis	17 590	4 %	+23 %
Malaisie	14 950	3 %	+18 %
Italie	13 904	3 %	+121 %
Accueil total	452 079	100 %	+21 %

Source : ISU, septembre 2021.

Le Royaume-Uni a la particularité d'envoyer peu d'étudiants à l'étranger : près de 39 000 en 2018, soit environ 2 % des étudiants britanniques. Un quart d'entre eux part étudier aux États-Unis, le reste privilégiant principalement d'autres pays anglophones (Australie, Irlande, Canada) ou européens (Allemagne, Espagne, France). Deux destinations sont en forte croissance sur dix ans : les Pays-Bas et la Bulgarie²⁶ reçoivent chaque année de plus en plus d'étudiants britanniques.

Le gouvernement britannique a publié en mars 2021²⁷ une mise à jour de sa stratégie *Supporting recovery, driving growth* décidée en 2019²⁸. Celle-ci fixe un objectif de 600 000 étudiants accueillis, de 35 Mds£ de revenus liés à la présence d'étudiants internationaux en 2030 et de 35 000 étudiants en échange grâce au **programme Turing**²⁹. Le Royaume-Uni craint cependant une forte désaffection des étudiants européens³⁰ (-57 % annoncés) à la rentrée 2021 en raison du Brexit et de l'augmentation significative des frais de scolarité qu'il engendre. La sortie du pays du programme Erasmus+ au 1^{er} janvier 2021 conduira également à une baisse du nombre d'Européens qui se rendent dans le pays. En 2018, le nombre d'étudiants Erasmus+ au Royaume-Uni était déjà en baisse de 5 % par rapport à l'année précédente.

Face à la crise sanitaire du Covid-19, le Royaume-Uni, mettant en avant sa politique de vaccination engagée tôt, a pu conserver une image de pays accueillant. Pour la rentrée 2021³¹, le Royaume-Uni a classé les pays d'origine des étudiants en trois catégories, avec des protocoles associés : du simple test de dépistage à la quarantaine de dix jours dans un hôtel, les frontières ont pu rester ouvertes pour les étudiants en mobilité.

25 - Les chiffres de la Chine incluent ceux de Hong Kong et de Macao.

26 - Cinquième destination des Britanniques en 2018 (2 100 étudiants). Un atout de la Bulgarie serait la possibilité d'y suivre des études médicales, et dans les professions liées à la santé en anglais.

27 - International Education Strategy: 2021 update Supporting recovery, driving growth.

28 - International Education Strategy global potential, global growth.

29 - Le programme Turing (*Turing scheme*), nommé en référence au mathématicien britannique Alan Turing, est un programme de mobilité étudiante de crédits mis en place par le gouvernement du Royaume-Uni suite à la sortie du pays du programme Erasmus+. Les premiers étudiants participant à ce programme ouvert sur le monde sont partis en septembre 2021.

30 - EU exit: estimating the impact on UK higher education (publishing.service.gov.uk)

31 - « Perspectives de rentrée 2021 dans les principaux pays d'accueil des étudiants internationaux », Brève n°8 de Campus France, septembre 2021.

19 - L'Institut de statistique de l'Unesco mesure la mobilité des étudiants depuis 1998.

20 - <https://wenr.wes.org/2018/06/education-in-the-united-states-of-america>

21 - L'administration Trump a bien empêché l'arrivée sur le territoire de ressortissants de six pays - Iran, Libye, Soudan, Syrie, Yémen - mais les effectifs d'étudiants en provenance de ces pays étaient au départ limité et la baisse n'a pas été durable.

22 - J. Baer et M. Markel, « Fall 2020 International Student Enrollment Snapshot » Enrollment Snapshot Report, IIE, novembre 2020.

23 - *Times Higher Education*, US to open borders for international students to come back to campus from 1 August, 28 avril 2021.

24 - Reuters, Classes starting, but international students failing to get U.S. visas, 23 août 2021, <https://www.reuters.com/world/us/classes-starting-international-students-failing-get-us-visas-2021-08-23/>

LE CANADA, PAYS D'ACCUEIL EN FORTE AUGMENTATION SUR DIX ANS

7^E
DESTINATION
DES ÉTUDIANTS
MOBILES

224 548
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
AU CANADA
EN 2018

+135 %
SUR 10 ANS

14 %
DES ÉTUDIANTS
AU CANADA
SONT
INTERNATIONAUX

La France est le 3^e pays le plus représenté, le nombre d'étudiants français qui y étudie ayant presque doublé sur la même période. Outre l'attrait pour des cours francophones, les étudiants français qui s'inscrivent dans les établissements québécois paient des frais de scolarité moins élevés que les autres étudiants étrangers³². Les États-Unis sont devenus le 4^e pays d'origine des étudiants au Canada, perdant deux places en dix ans.

Peu d'étudiants quittent le Canada pour étudier à l'étranger : moins de 50 000 en 2018, ils représentent seulement 3 % des étudiants canadiens. Pour la plupart, ils partent étudier dans des pays anglophones : plus de la moitié aux États-Unis (55 %), 13 % au Royaume-Uni, et 6 % en Australie ; ils sont également de plus en plus nombreux à partir en Irlande (+156 % en dix ans).

Face à la crise du Covid-19, le Canada opte en 2021 pour une rentrée en mode hybride, privilégiant le présentiel mais conservant une offre à distance si nécessaire. Le ministre de l'Immigration a annoncé allonger la durée de séjour dans le pays pour trouver un emploi à l'issue de ses études pour certains étudiants³³. Poursuivant la croissance constatée sur dix ans, la politique d'accueil canadienne pourrait également bénéficier d'un report d'étudiants, notamment asiatiques, déçus par la gestion de la crise d'autres pays, comme l'Australie ou les États-Unis.

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité au Canada en 2018

Pays	Effectifs	Part du total	Évolution 2009-2018
Chine ³⁴	73 201	33 %	+187 %
Inde	34 806	16 %	+654 %
France	17 030	8 %	+191 %
États-Unis	9 412	4 %	+33 %
Nigeria	7 082	3 %	+444 %
Accueil total	224 548	100 %	+135 %

Source : ISU, septembre 2021.

Le Canada est l'un des pays d'accueil du top 10 qui connaît la plus forte augmentation des effectifs accueillis en dix ans : **+135 % d'étudiants en mobilité entre 2009 et 2018**, passant d'un peu moins de 100 000 à près de 225 000. Alors qu'il était 8^e, le Canada est devenu le 7^e pays de destination, en dépassant le Japon. Cette forte progression peut s'expliquer par sa **politique d'accueil et d'intégration au marché du travail**, favorable aux étudiants internationaux et liée à un **besoin de main-d'œuvre important**. Le **bilinguisme** officiel du pays, atout pour certains pays comme la France, ainsi que le **coût des études plus modéré** qu'aux États-Unis ont contribué à la croissance de l'accueil au Canada. Le taux d'étudiants internationaux dans le pays (14 %) est près de trois fois plus élevé qu'aux États-Unis (5 %).

Actuellement, **plus d'un étudiant en mobilité sur deux au Canada provient d'Asie** : un tiers vient de Chine (33 %) et un sur six d'Inde (16 %). D'autres pays sont très présents (Corée du Sud, Vietnam, Bangladesh). Les deux premiers contingents suivent de fortes augmentations en dix ans : **le nombre d'étudiants chinois a presque triplé, et le nombre d'étudiants indiens a été multiplié par sept**.

L'ASIE-OCÉANIE : UN DÉPLOIEMENT MASSIF DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE SUR DIX ANS

La région **Indo-Pacifique** revêt une importance stratégique majeure dans le développement d'un monde multipolaire, inclusif et préservé des risques notamment environnementaux. L'internationalisation de l'enseignement supérieur peut participer à ces objectifs en développant le capital humain, en renforçant les relations bilatérales entre États, et en formant de nouvelles cohortes d'étudiants aux enjeux mondiaux de demain. Au sein de la zone, **de fortes disparités** existent entre des pays aux taux de scolarisation très élevés (Australie, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud et Japon notamment) et de nombreux autres où l'accès à l'enseignement supérieur est peu développé (taux moyen de 36 % sur l'ensemble de la zone).

Première région d'origine des étudiants mobiles, l'Asie-Océanie compte pour **plus de la moitié (52 %) de la population étudiante mondiale**. **Quatre des cinq premiers pays d'origine des étudiants mobiles dans le monde sont asiatiques : Chine, Inde, Vietnam et Corée du Sud**.

Les deux premiers comptent même pour **un quart de la mobilité totale, et la mobilité indienne a doublé en cinq ans**. Le Vietnam devient quant à lui le 4^e pays d'origine des étudiants mobiles dans le monde. On observe, dans la région, des taux d'étudiants en mobilité sortante particulièrement élevés : 20 % au Népal, 16 % à Singapour et respectivement 14 % et 16 % à Hong Kong et Macao.

La zone compte également **d'importants pôles d'accueil d'étudiants internationaux**, à commencer par **l'Australie, 3^e pays d'accueil mondial, la Chine 8^e et le Japon, 9^e**.

Principaux pays d'accueil des étudiants originaires d'Asie-Océanie et évolution (2009-2018)

Rang	Pays	2009	2018	Évolution 2009-2018
1	États-Unis	410 002	664 384	+62 %
2	Australie	199 141	376 815	+89 %
3	Royaume-Uni	145 835	202 409	+39 %
4	Japon	122 185	169 229	+39 %
5	Canada	45 520	130 436	+187 %
6	Corée	47 153	73 728	+56 %
7	Allemagne	40 566	72 858	+80 %*
8	Nouvelle-Zélande	25 881	43 687	+69 %
9	France	ND	38 448	-
10	Chine	14 175	34 821	+146 %
	Autres pays	159 497	340 211	+113 %
	Total	1 209 955	2 147 025	+77 %

* 2013
Source : ISU, septembre 2021.

Si la mobilité sortante originaire des pays d'Asie-Océanie a **fortement crû en dix ans (+93 %)**, celle-ci a conduit au renforcement des effectifs dans les zones d'accueil dans des proportions très similaires en 2009 et en 2018. La mobilité interne, c'est-à-dire vers l'Asie-Océanie, reste en 2018 la première destination, captant, comme en 2009, **38 % des étudiants sortants de la zone**. L'Amérique du Nord est la seconde zone d'accueil, avec 36 % des étudiants d'Asie-Océanie, en légère baisse (38 % en 2009). La **troisième région d'accueil est l'Union européenne**, avec, comme en 2009, 19 % des étudiants originaires d'Asie-Océanie.

Parmi les dix principaux pays d'accueil des étudiants originaires d'Asie-Océanie, seuls deux ont connu une croissance équivalente ou supérieure à la moyenne : **le Canada (5^e pays d'accueil, +187 %) et la Chine (10^e, +146 %)**. La mobilité croît plus vite encore (+230 %) dans l'ensemble des autres pays ne figurant pas dans ce classement, indiquant **une diversification des destinations des étudiants de cette zone sur la période**. On note ainsi la **progression du Moyen-Orient comme région d'accueil** sur la période, passant de 5 600 à 34 000 étudiants accueillis.

32 - <https://immigrantquebec.com/fr/preparer/etudier-au-quebec/frais-scolaire-cout-etudes-quebec>

33 - <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2021-01-08/nouveau-permis-de-travail-pour-retenir-les-etudiants-etrangers.php>

34 - Les chiffres de la Chine incluent ceux de Hong Kong et de Macao.

L'Australie, troisième pays d'accueil, en forte progression avant la pandémie

3^E
DESTINATION
DES ÉTUDIANTS
MOBILES

445 000
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
EN AUSTRALIE
EN 2018

+73 %
SUR 10 ANS

27 %
DES ÉTUDIANTS
EN AUSTRALIE
SONT
INTERNATIONAUX

L'Australie est la **troisième destination des étudiants internationaux**, avec près de **445 000 étudiants mobiles en 2018**. La forte croissance de son attractivité sur dix ans, +73 %, lui fait progressivement rattraper son retard sur le Royaume-Uni, 2^e, qui ne progresse que de 21 % sur la période. Les tendances constatées jusqu'en 2018, telles que collectées par l'Unesco, contrastent ainsi fortement avec l'image renvoyée par le pays – totalement fermé aux étudiants internationaux – entre mars 2020 et novembre 2021.

Avant la pandémie, l'Australie **attirait principalement des étudiants venus d'Asie** : les huit premiers pays d'origine sont en effet asiatiques, représentant ensemble trois-quarts des étudiants mobiles. En tête de ces pays se trouve la Chine (35 %), le nombre d'étudiants chinois ayant dépassé les 150 000 en 2018, puis l'Inde (16 %). Le Népal, troisième pays d'origine, connaît la plus forte progression : le nombre d'étudiants népalais a été multiplié par huit en dix ans. Viennent ensuite le Vietnam, la Malaisie, l'Indonésie, le Pakistan et le Sri Lanka, qui représentent ensemble 14 % des étudiants mobiles en Australie.

L'Australie s'était fixé un objectif ambitieux de 720 000 étudiants internationaux accueillis d'ici 2025³⁵, adoptant à cette fin un **modèle « value for money »**, notamment destiné aux étudiants asiatiques dont les familles sont prêtes à investir pour l'éducation de leurs enfants. Cependant, la crise sanitaire et la fermeture totale du pays aux étudiants internationaux mettent clairement **en péril cet objectif**, tout comme la **situation de tension géopolitique accentuée avec la Chine**, premier pays d'origine des étudiants mobiles dans le pays.

Très peu d'Australiens partent étudier à l'étranger : ils sont 13 000 en 2018, soit 1 % du total des étudiants. Un tiers part aux États-Unis, en légère croissance sur dix ans, et un cinquième en Nouvelle-Zélande, cette fois-ci en baisse année après année. Le reste des étudiants australiens privilégie l'Europe (Royaume-Uni, Allemagne, France), le Canada ou le Japon.

L'épidémie de Covid-19 a eu de forts impacts en Australie : en 2020 comme en 2021, le pays a fait le choix de fermer ses frontières et universités, avec un enseignement largement à distance, dans le cadre d'une stratégie sanitaire dite de « zéro Covid ». Le pays a observé une réduction de près de 22 % du nombre d'étudiants en avril 2020 par rapport à décembre 2019, passant de 440 673 à 361 336 étudiants inscrits³⁶. Le gouvernement Australien indiquait en janvier 2021 une baisse de 65 % de primo-arrivants de juillet à novembre 2020 contre la même période en 2019. En mai 2021, il notait que la baisse des étudiants en Australie était en partie compensée par une augmentation du nombre d'étudiants en ligne. La réouverture progressive des frontières commençant seulement en novembre 2021, dans un contexte nouvellement tendu avec la Chine, le bilan de la période sur l'accueil des étudiants étrangers en Australie, et son rang d'attractivité, ne pourra pas être déterminé avant plusieurs mois.

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité en Australie en 2018

Pays	Effectifs	Part du total	Évolution 2009-2018
Chine ³⁷	153 661	35 %	+83 %
Inde	73 316	16 %	+176 %
Népal	32 939	7 %	+745 %
Vietnam	16 138	4 %	+111 %
Malaisie	15 653	4 %	-22 %
Accueil total	444 514	100 %	+73 %

Source : ISU, septembre 2021.

LA CHINE : UNE DIASPORA ÉTUDIANTE AYANT QUASIMENT DOUBLÉ EN DIX ANS, AVANT LA PANDÉMIE

8^E
DESTINATION
DES ÉTUDIANTS
MOBILES

195 000
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
EN CHINE
EN 2018

+214 %
SUR 10 ANS

2 %
DES ÉTUDIANTS
CHINOIS
SONT MOBILES

En dix ans, on voit baisser la part des pays asiatiques (outre le Japon, 5^e, en perte d'une place, la Corée figurait dans le top 5 des pays d'accueil en 2009) parmi les destinations choisies, et augmenter la part des pays anglophones. L'augmentation de l'accueil aux États-Unis est particulièrement significative (+157 %, soit près de **210 000 étudiants chinois accueillis en plus entre 2009 et 2018**). Désormais, plus d'un étudiant chinois en mobilité sur trois y est inscrit. L'accueil au **Royaume-Uni, 3^e**, et surtout au **Canada, passé 5^e** devant la Corée, a progressé plus vite que la moyenne des étudiants chinois en mobilité (respectivement +120 % et +187 %, contre +93 %) sur la décennie. La mobilité chinoise apparaît comme relativement concentrée avec 78 % de la mobilité vers les cinq principaux pays.

Principaux pays d'accueil des étudiants chinois en mobilité et évolution (2009-2018)³⁸

Rang	Pays	2018	Part (2018)	Évolution
1	États-Unis	341 419	34 %	+157 %
2	Australie	153 661	15 %	+83 %
3	Royaume-Uni	124 802	13 %	+120 %
4	Japon	84 101	8 %	+6 %
5	Canada	73 201	7 %	+187 %
Total mobilité chinoise		995 782	100 %	+93 %

Source : ISU, septembre 2021.

La Chine est le **premier pays d'origine** des étudiants en mobilité dans le monde et le nombre de ces derniers a **presque doublé en dix ans (+93 %)**. La diaspora étudiante chinoise est particulièrement nombreuse à revenir en Chine une fois le diplôme en poche : ces 80 % d'étudiants qui retournent s'insérer professionnellement dans le pays sont couramment appelés les « tortues de mer » (*haigui*). Il est encore trop tôt pour évaluer la baisse globale, en 2020 et 2021, de la mobilité sortante chinoise, mais les différends bilatéraux avec certains grands pays d'accueil (Australie, États-Unis, Royaume-Uni notamment) pourraient avoir des effets notables sur les destinations choisies par les étudiants chinois en mobilité.

La Chine est passée de la **9^e à la 8^e place des pays d'accueil** entre 2009 et 2018 et revendique d'accueillir des effectifs croissants d'étudiants, **principalement d'Asie, mais aussi d'Afrique et d'Europe**. Elle attire également des chercheurs du monde entier en nombre croissant, à travers son **programme « mille talents »**, la qualité de ses infrastructures de recherche notamment dans les sciences fondamentales, et ses nombreux **partenariats** institutionnels. Le pays se refuse toutefois à participer pleinement à la collecte Unesco sur la mobilité étudiante internationale et privilégie ses propres médias pour toute communication sur l'internationalisation de son enseignement supérieur. Les frontières chinoises sont par ailleurs restées fermées aux étudiants internationaux depuis mars 2020. La question d'un accueil physique de ces derniers ne sera pas posée avant 2022 au plus tôt. L'ambition d'accroître son influence en devenant un important pays d'accueil des étudiants internationaux a ainsi cédé le pas face à la **stratégie zéro Covid**, un choix aux conséquences drastiques pour la mobilité internationale.

35 - National Strategy for International Education 2025, Australian Government, URL : https://nsie.dese.gov.au/sites/nsie/files/docs/national_strategy_for_international_education_2025.pdf

36 - « International Students Data 2020 », Australian Government, Department of Education, Skills and Employment.

37 - Les chiffres de la Chine incluent ceux de Hong Kong et de Macao.

38 - Hong Kong et Macao inclus.

L'INDE : DES ÉTUDIANTS MOBILES PARTICULIÈREMENT EXIGEANTS ET MODIFIANT LEURS DESTINATIONS DE PRÉDILECTION

22^E
DESTINATION
DES ÉTUDIANTS
MOBILES

+67 %
SUR 10 ANS³⁸

46 000
ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
EN INDE
EN 2018

**MOINS DE
1 %**
DES ÉTUDIANTS
EN INDE
SONT
INTERNATIONAUX

Deuxième contingent mobile dans le monde (375 000 étudiants mobiles, +82 % en dix ans), les étudiants indiens s'expatrient essentiellement dans des pays anglophones – les quatre premiers pays d'accueil étant les États-Unis, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni, et le sixième, derrière l'Allemagne, est la Nouvelle Zélande. En 2018, 36 % des étudiants indiens en mobilité étaient inscrits aux États-Unis (contre 49 % en 2009) et 20 % en Australie (13 % en 2009). Au cours de la décennie 2009-2018, on a vu les effectifs au Royaume-Uni décroître pendant plusieurs années (2011-2017) avant de reprendre une croissance, une évolution que l'on peut attribuer à des conditions d'insertion professionnelle, rendues défavorables pendant ces années, et améliorées depuis. Les effectifs en Australie ont également fluctué au cours de la période, confirmant que les étudiants indiens sont particulièrement exigeants vis-à-vis des conditions qui leur sont offertes, notamment post-diplomation. Il sera dès lors très important de suivre les évolutions en période de Covid-19, au cours de laquelle les deux principaux pays d'accueil des Indiens – les États-Unis et l'Australie – se sont fermés aux étudiants internationaux, provoquant même, dans le cas de l'Australie, une interruption forcée des études pour les nombreux étudiants rentrés chez eux pour des congés avant mars 2020.

La mobilité indienne croît à un rythme désormais plus soutenu que la mobilité chinoise (+10 % sur la dernière année, contre +8 %). En 2018, 1 % des étudiants indiens suivaient une formation diplômante hors de leur pays, un taux encore bien en dessous de la moyenne mondiale (2,5 %).

Le nombre de pays recevant au moins 1 000 étudiants indiens est passé de 10 à 20 en dix ans. Cette croissance est particulièrement perceptible en Europe, et notamment en Ukraine, au Kirghizstan, en Russie, à Chypre, en Géorgie et au Kazakhstan. L'Europe occidentale reçoit également davantage d'étudiants indiens, notamment l'Allemagne, mais aussi l'Italie, la France, l'Irlande et les Pays-Bas. L'accueil en France des étudiants indiens se développe en effet rapidement (3 252 étudiants en 2018 soit +160 % en dix ans), mais la comparaison avec l'Allemagne (15 473 étudiants indiens) montre une marge de progression importante.

En proportion de sa population étudiante, l'Inde accueille un faible nombre d'étudiants internationaux (46 000), faute de places dans son enseignement supérieur. Son recrutement se fait principalement chez des pays limitrophes ou proches (Népal, 1^{er} pays d'origine et Afghanistan, 2^e) ainsi que chez certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient (Soudan, Nigeria, Iran, Yémen).

Principaux pays d'accueil des étudiants indiens en mobilité et évolution (2009-2018)

Rang	Pays	2018	Part (2018)	Évolution
1	États-Unis	135 940	36 %	+34 %
2	Australie	73 316	20 %	+176 %
3	Canada	34 806	9 %	+654 %
4	Royaume-Uni	19 599	5 %	-42 %
5	Allemagne	15 473	4 %	+174 %
Total mobilité indienne		375 055	100 %	+82 %

* Donnée 2013
Source : ISU, septembre 2021.

Évolution de la mobilité des étudiants africains en dix ans

Les étudiants subsahariens représentent 8 % des étudiants en mobilité dans le monde en 2018, alors que la population étudiante subsaharienne ne compte que pour 4 % de la population étudiante mondiale. Les étudiants subsahariens sont donc particulièrement mobiles, et leur part dans la population étudiante en mobilité augmente plus rapidement que l'ensemble des étudiants internationaux (+79 % entre 2009 et 2018, alors que le nombre d'étudiants mobiles augmente de 57 %). La population africaine devrait donc jouer un rôle croissant dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur, et son poids s'accroître au sein de la mobilité mondiale.

Au niveau mondial, la France est leur première destination, avec plus de 50 000 étudiants reçus, devant les États-Unis et l'Afrique du Sud. Ce dernier pays est un hub régional puisque 87 % des étudiants en mobilité sont originaires d'Afrique subsaharienne.

DES ENGAGEMENTS FORTS DE LA FRANCE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES MOBILITÉS AVEC L'AFRIQUE

Le Président de la République, Emmanuel Macron, a présenté son ambition pour l'Afrique à l'Université Ki-Zerbo de Ouagadougou le 28 novembre 2017. La France s'y est notamment engagée à multiplier les partenariats dans l'enseignement supérieur et à proposer des offres de formation conjointes en Afrique. On a vu, depuis, se développer plus de 400 doubles diplômes reliant actuellement des établissements français et africains et quatre campus conjoints depuis 2018 : le hub franco-ivoirien, le campus franco-sénégalais, l'Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (UFTAM) et l'Université française d'Égypte. La France cherche ainsi à favoriser les « mobilités croisées », et permet aux diplômés africains de l'enseignement supérieur français d'être prioritaires pour l'obtention de visas de circulation longue durée entre la France et leur pays d'origine.

Destinations des étudiants subsahariens en mobilité

Rang	Pays	Effectifs	Part	Évolution 2009-2018
1	France	50 105	12 %	+4 %
2	États-Unis	40 653	10 %	+27 %
3	Afrique du Sud	35 703	9 %	-18 %
4	Royaume-Uni	23 150	6 %	-24 %
5	Malaisie	20 375	5 %	+71 %
6	Canada	19 255	5 %	+182 %
7	Arabie saoudite	16 747	4 %	+735 %
8	Sénégal	16 041	4 %	ND
9	Maroc	15 606	4 %	+174 %
10	Allemagne	14 109	3 %	ND
Autres pays		157 485	38 %	+232 %
Total		409 229	100 %	+79 %

Source : ISU, septembre 2021.

L'Afrique subsaharienne est elle-même peu attractive pour les étudiants internationaux, accueillant seulement 2% d'entre eux en 2018³⁹. Les étudiants internationaux en Afrique subsaharienne sont très majoritairement (92 %) eux-mêmes originaires d'un pays de la zone. Les Européens représentent 3 % des étudiants mobiles en Afrique subsaharienne. L'Afrique du Sud est la première destination des étudiants internationaux en Afrique subsaharienne (35 % du total), devant le Sénégal (15 %) et le Cameroun (10 %).

Les étudiants internationaux originaires d'Afrique du Nord choisissent également très majoritairement la France comme destination. En 2018, ils étaient plus de 62 000 à s'y rendre en mobilité diplômante soit près de 6 fois plus que l'Allemagne, qui en accueille moins de 10 000 et qui est leur deuxième destination. L'Europe est globalement plébiscitée par ces étudiants, et 85 % des internationaux originaires d'Afrique du Nord se rendent sur le continent européen. Le nombre d'étudiants d'Afrique du Nord n'a augmenté que de 43 % en dix ans, soit à un rythme moins rapide que les autres étudiants africains (+79 %) et que les autres étudiants internationaux (+57 %).

Le suivi de la mobilité des étudiants vers l'Afrique du Nord est incomplet, seuls le Maroc et la Tunisie transmettant des données à l'Institut de statistique de l'Unesco. Ces deux pays accueillent ensemble moins de 30 000 étudiants, principalement en provenance d'Afrique de l'Ouest (Mali, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Gabon).

39 - Cette information est à prendre avec précaution car les pays africains sont peu nombreux à fournir des données à l'Institut de statistique de l'Unesco sur les étudiants en mobilité chez eux. En 2018, seuls 20 pays subsahariens sur 51 ont ainsi transmis des statistiques. L'absence de recensement des étudiants mobiles en Afrique témoigne néanmoins du peu d'importance du phénomène dans ces pays.

Les nouvelles formes d'internationalisation

LES CAMPUS DÉLOCALISÉS

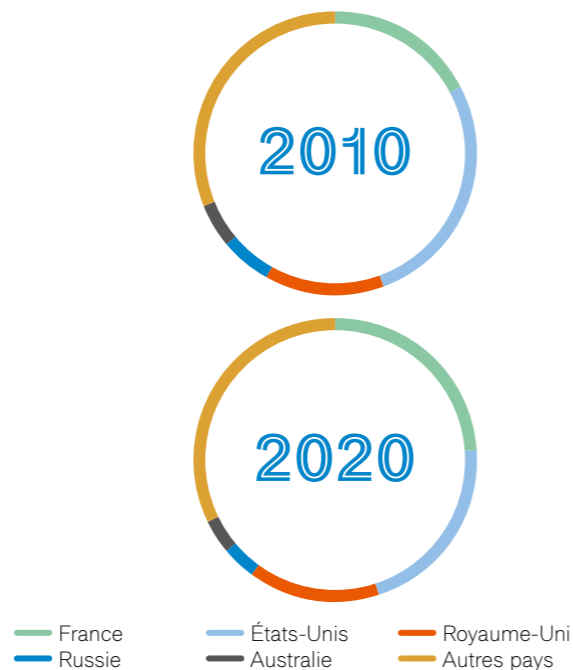
Au cours de la dernière décennie, un nouveau mode d'internationalisation de l'enseignement supérieur s'est développé, reposant sur le « déplacement des acteurs, des programmes, des fournisseurs, des cursus, des projets et des activités de recherche et des services liés à l'enseignement supérieur au-delà des frontières juridiques d'un pays »⁴⁰. Il s'agit de l'éducation transnationale, dont les campus délocalisés sont la manifestation la plus visible.

Dans un contexte de concurrence internationale pour l'accueil d'étudiants internationaux, **les pays et institutions d'enseignement supérieur exportent des campus internationaux afin de recruter des étudiants, de générer des revenus, et de créer des liens institutionnels et de recherche.** Pour les pays qui accueillent sur leur territoire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, **les campus délocalisés sont un moyen de répondre à la demande d'enseignement supérieur de leur population, de répondre aux besoins du marché du travail et d'éviter ainsi une éventuelle fuite des cerveaux.**

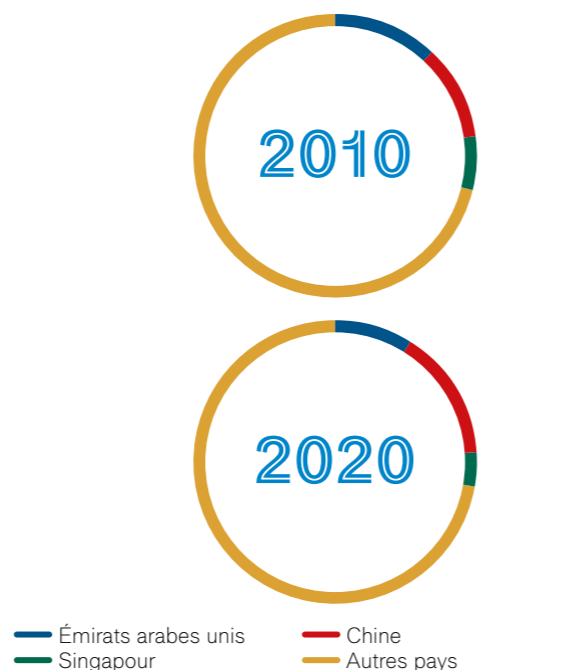
Selon une étude du groupe de recherche Transedu du centre d'information pour l'économie de Leibniz, il y avait 440 campus délocalisés en 2019.

La France est le pays qui en exporte le plus en 2020 devant les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Russie⁴¹. Les pays dans lesquels sont implantés prioritairement les campus délocalisés issus d'établissements français sont la Chine (14 campus), le Maroc (10 campus), le Royaume-Uni (6 campus) et l'Île Maurice (5 campus).

Évolution du nombre de campus délocalisés par pays d'origine (2010-2020)



Évolution du nombre de campus délocalisés par pays d'implantation (2010-2020)



Source : Kleibert, Jana M. ; Bobée, Alice ; Rottlieb, Tim ; Schulze, Marc (2020), « Global Geographies of Offshore Campuses », Leibniz-Institut für Raumbezogene Sozialforschung (IRS), Erkner, http://ibc-spaces.org/wp-content/uploads/2020/08/Global_Geographies_of_Offshore_Campuses-11MB.pdf

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

La pandémie de Covid-19 a conduit à questionner les formes conventionnelles de mobilité des étudiants et des chercheurs. Les alternatives à la mobilité, qui restaient jusqu'alors plutôt marginales, bénéficient d'un regain d'intérêt : enseignement à distance, mobilités virtuelles, campus internationaux connectés ou encore campus délocalisés. La crise sanitaire passée, le recours à ces pratiques pourrait rester étendu. La tenue des cours en présentiel reste néanmoins le meilleur argument pour inciter les étudiants à une mobilité internationale⁴².

L'enseignement à distance, une méthode éprouvée comme solution d'urgence

L'enseignement à distance existe depuis de nombreuses années et a connu un engouement certain avec l'apparition des nouvelles technologies. Les universités ouvertes dans un premier temps, puis toutes les ressources numériques développées au sein des universités, et enfin les MOOCs, ont permis à des millions de personnes de se former à distance⁴³. Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, ce mode d'enseignement a permis dans un premier temps de pallier les impossibilités de déplacement et de maintenir ainsi une forme d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Le regain d'intérêt qu'il a suscité devrait s'inscrire dans la durée, l'enseignement à distance pouvant devenir une forme complémentaire à une mobilité. En France, 700 formations à distance dans 100 établissements sont répertoriées et consultables, en français ou en anglais, sur le **catalogue Campus France « Ma formation à distance »**⁴⁴.

L'enseignement à distance adossé à des lieux connectés, une solution pérenne

Pour sa part, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) encourage depuis plusieurs années déjà le développement de dispositifs numériques afin de favoriser la multiplication des ressources numériques pédagogiques francophones. Elle appuie le développement d'universités, de bibliothèques universitaires francophones et de formations à distance (FOADs). Afin de compenser le manque de connexion ou de matériel informatique, un réseau composé de **35 campus numériques francophones** (CNF) a été développé par l'AUF. Il s'agit d'implantations auprès d'universités partenaires afin de promouvoir les technologies de l'information et de la communication (TICs) au service de l'éducation. Ce service est central dans l'offre de formation francophone à distance. À l'horizon 2030, il est prévu de déployer des CNF sur 500 établissements, soit 60 par an, ce qui permettrait de structurer un réseau francophone mondial ouvert à huit à dix millions d'étudiants d'ici dix ans.

La France a également entrepris de développer l'implantation de **tiers lieux et de campus connectés** pour le suivi des formations à distance, sur le modèle des 31 lieux labellisés campus connectés déjà ouverts en France. Ces lieux permettent aux étudiants de bénéficier d'une connexion internet, de matériel informatique et d'un tutorat individuel et collectif. Sept campus connectés internationaux ont été mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). L'implantation de nouveaux campus est rendue possible grâce au vaste réseau diplomatique français, au réseau de la Francophonie ainsi qu'aux partenariats universitaires.

40 - L'enseignement supérieur transnational, p. 11, OCDE et BIRD/Banque mondiale, 2007.

41 - Kleibert, Jana M. ; Bobée, Alice ; Rottlieb, Tim ; Schulze, Marc (2020), « Global Geographies of Offshore Campuses », Leibniz-Institut für Raumbezogene Sozialforschung (IRS), Erkner, http://ibc-spaces.org/wp-content/uploads/2020/08/Global_Geographies_of_Offshore_Campuses-11MB.pdf

42 - Selon un sondage QS, *How international students are adapting their study plans*, QS, 2021.

43 - Pour plus d'informations, cf. *Le renouveau de l'enseignement à distance : panorama international et stratégies des établissements*, Notes n°62, Campus France, novembre 2020. URL : https://ressources.campusfrance.org/publications/notes/fr/note_62_fr.pdf

44 - <https://foad.campusfrance.org/>



2

10 ans
de mobilité
étudiante
en France



La mobilité étudiante en France

Synthèse

Sixième pays d'accueil des étudiants en mobilité internationale, la France a résisté à la crise sanitaire et est capable d'effectuer une rentrée 2021 en présentiel, sans jauge dans les établissements. Grâce à une politique constante d'ouverture des frontières aux étudiants étrangers en 2020 et 2021, et à une situation sanitaire maîtrisée suite à une vaccination massive, l'attractivité de la France renoue d'ores et déjà avec l'avant-crise⁴⁵.

En dix ans, le nombre d'étudiants étrangers en France a augmenté de **28 %**⁴⁶, progressant plus rapidement au cours des années 2015-2019 (+19 %) que pendant les années 2010-2015 (+9 %). Dans le même laps de temps, les établissements français ont nettement amélioré leur **position dans les classements internationaux des universités**, qui sont l'une des vitrines du système d'enseignement supérieur et de recherche à l'étranger : la France est désormais présente **aux premières places dans le classement de Shanghai ou celui du Times Higher Education**.

Tous les principaux types d'établissements ont vu croître en leur sein le nombre d'étudiants étrangers au cours de la décennie. Tandis que la **décennie précédente** (2000-2010) avait vu croître les **effectifs dans les universités** de façon notable (**+80 000 étudiants étrangers, +54 %**), entre 2010 et 2020, les

écoles de commerce, d'ingénieurs et les formations d'enseignement supérieur dans les lycées connaissent les croissances les plus importantes (respectivement +169 %, +120 % et +122 %). À l'université, en 2020, le niveau licence – numériquement le plus important – a vu ses effectifs d'étudiants étrangers **augmenter de plus d'un quart en dix ans**⁴⁷.

Pour leur part, les étudiants français constituent le **sixième** contingent d'étudiants internationaux, avec près de **100 000 étudiants en mobilité sortante en 2018, soit près du double en dix ans (+87 %)**. Les pays francophones (Canada et Belgique) restent leurs premières destinations, mais d'autres pays européens, tels que l'Espagne, les Pays-Bas et le Portugal, parviennent à les attirer en plus grand nombre que par le passé.

45 - Au 6 octobre 2021, 77 000 visas pour études ont été délivrés contre 67 000 en 2020 et 89 000 en 2019, en fin de campagne.

46 - La progression du nombre d'étudiants étrangers a été particulièrement forte au cours de la décennie précédente, avec près de 100 000 étudiants étrangers en plus. Nous serions sur une augmentation de 30 % avant la légère baisse enregistrée sur la dernière année universitaire.

47 - Sur la même période, le niveau master a progressé lentement (+2 %), tandis que le niveau doctoral s'est contracté (-18 %) en raison d'une multiplicité de facteurs, dont le raccourcissement de la durée moyenne des thèses.

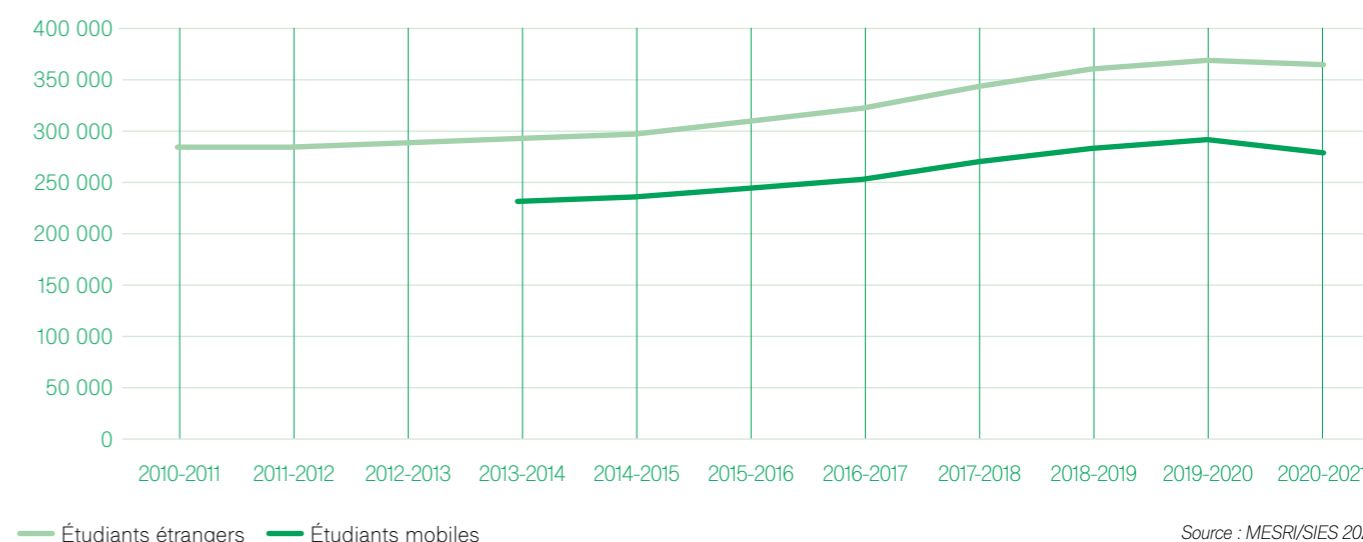
La mobilité étudiante en France

UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES EFFECTIFS ACCUEILLIS EN DIX ANS

Le nombre d'étudiants étrangers en France a augmenté de **28 % entre 2010 et 2020 pour atteindre près de 365 000 lors de l'année universitaire 2020-2021**. Cette augmentation, relativement modérée au cours des cinq premières années (+9 %), s'accélère nettement lors des quatre années suivantes (+19 %). Sur la dernière année, la crise sanitaire marque un point d'arrêt à l'augmentation du nombre d'étrangers (-1 %),

mais le volume global se maintient. En dix ans, le nombre d'étudiants étrangers en France⁴⁸ augmente moins rapidement que la progression de la mobilité étudiante à l'échelle mondiale, mesurée par l'Institut de statistique de l'Unesco (+57 %). Néanmoins, celle-ci ne prend pas encore en compte l'année 2020, marquée par la crise sanitaire aux conséquences importantes sur la mobilité étudiante.

Évolution du nombre d'étudiants internationaux en France sur dix ans



MÉTHODOLOGIE

Les différences dans la prise en compte des étudiants internationaux

En France, au cours des dix dernières années, le mode de comptage des étudiants a évolué pour distinguer différents types d'étudiants étrangers.

La catégorie des étudiants étrangers désigne plusieurs sous-ensembles d'étudiants qui ont en commun de ne pas posséder la nationalité française. Parmi les étudiants étrangers certains ont obtenu leur baccalauréat en France et ne sont donc pas considérés comme mobiles car ils n'ont pas eu à traverser une frontière pour venir étudier, se trouvant déjà dans le pays dans lequel ils ont obtenu le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur.

Les étudiants mobiles sont donc ceux qui ont traversé – physiquement ou virtuellement⁴⁹ – une frontière pour étudier. On distingue les étudiants en mobilité diplômante⁵⁰, dont l'inscription vise à l'obtention d'un diplôme dans le système d'enseignement supérieur national, des étudiants en mobilité d'échange⁵¹, qui, a contrario restent inscrits dans leur établissement d'origine et en obtiendront le diplôme.

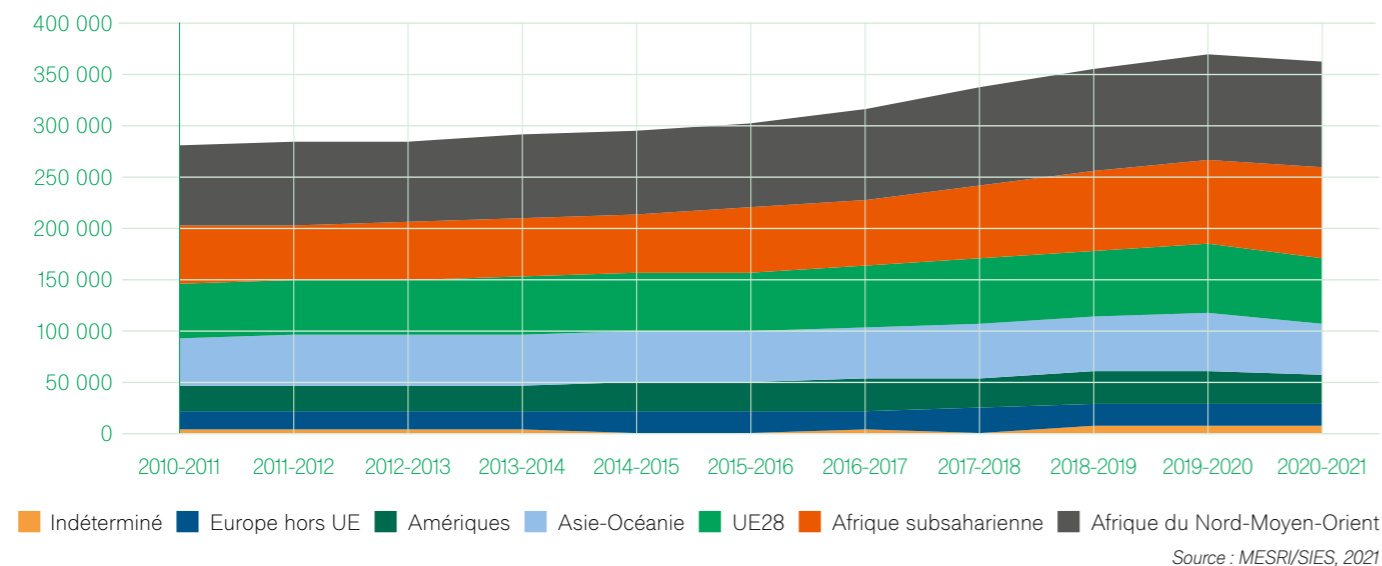
48 - Mesurée par le MESRI/SIES.

49 - Selon la méthodologie de l'Institut de statistique de l'Unesco, les étudiants qui suivent une formation en ligne depuis un autre pays que celui dans lequel se trouve l'établissement qui leur délivre la formation sont tout de même à considérer comme mobiles.

50 - Aussi appelée mobilité libre car elle ne s'effectue pas dans le cadre d'un échange avec un établissement dans lequel l'étudiant est inscrit.

51 - Aussi appelée mobilité encadrée.

Évolution du nombre d'étudiants étrangers en France par zone d'origine sur dix ans

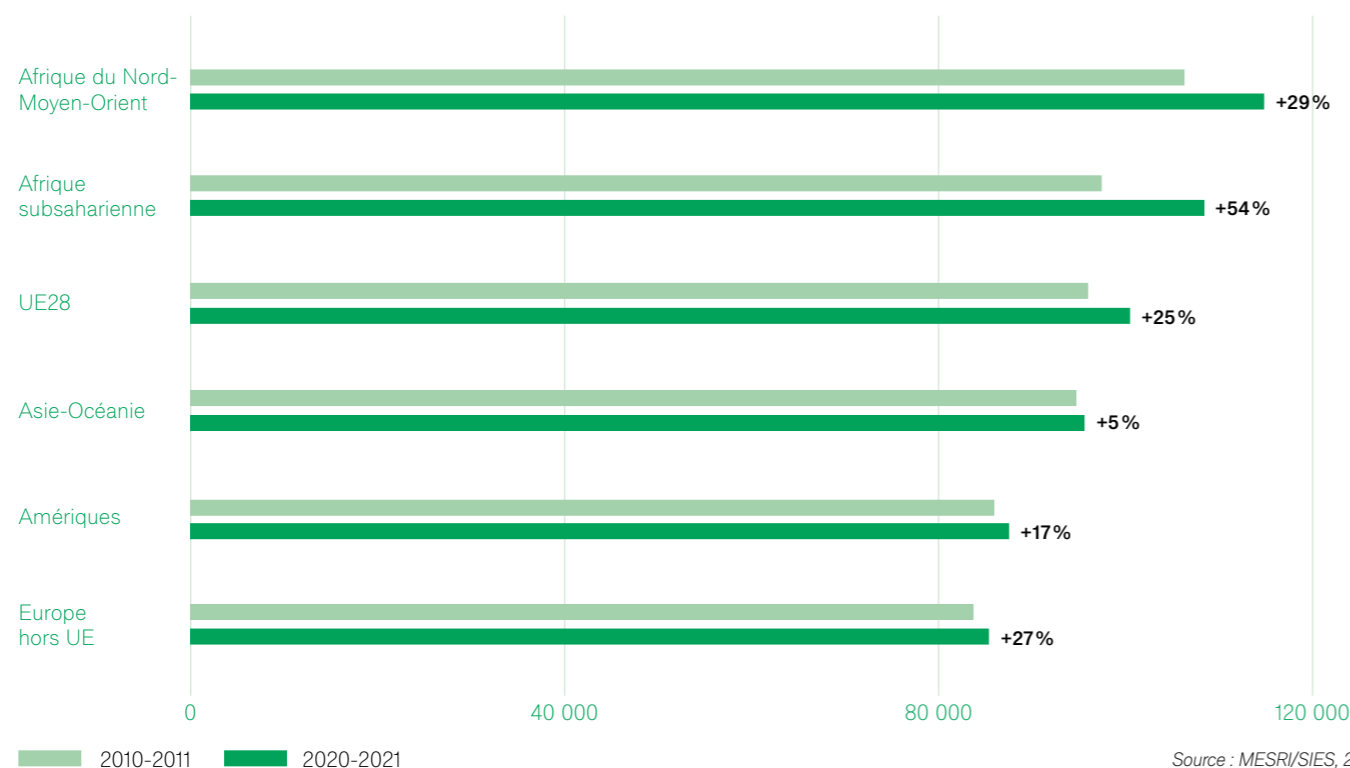


UNE FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS AFRICAINS

En 2020-2021, les étudiants étrangers les plus nombreux en France viennent d'Afrique du Nord-Moyen-Orient (ANMO) devant les étudiants d'Afrique subsaharienne et ceux originaires des pays membres de l'Union européenne. Si le nombre total d'étudiants étrangers en France augmente de 28 % en moyenne

entre 2010 et 2020, on observe des disparités en fonction de leur zone d'origine. Ainsi, le nombre d'étudiants originaires d'Afrique subsaharienne est celui qui augmente le plus (+54 %) alors que le nombre d'étudiants originaires d'Asie-Océanie n'évolue que faiblement (+5 %).

Répartition des étudiants étrangers en France par zone d'origine et évolution (2010-2020)



L'origine des étudiants étrangers en France

Top 25 des pays d'origine des étudiants étrangers en France et évolution sur 10 ans

Rang 2020	Pays d'origine	2020-2021	Évolution 2010-2020	
			Effectifs en %	Rang
1	Maroc	44 933	+39 %	=
2	Algérie	29 333	+28 %	+1
3	Chine	27 950	-5 %	-1
4	Italie	16 482	+121 %	+3
5	Sénégal	14 566	+45 %	=
6	Tunisie	13 152	-5 %	-2
7	Côte d'Ivoire	10 357	+140 %	+10
8	Espagne	9 004	+68 %	+2
9	Cameroun	8 329	+10 %	-1
10	Liban	8 032	+53 %	+1
11	Portugal	7 414	+98 %	+10
12	Allemagne	7 008	-18 %	-6
13	Congo	6 421	+95 %	+10
14	Inde	5 774	+203 %	+24
15	Gabon	5 700	+22 %	=
16	Vietnam	5 495	-18 %	-7
17	Brésil	5 101	+13 %	-1
18	Russie	5 146	+6 %	-6
19	Belgique	4 697	+20 %	+1
20	Madagascar	4 614	+13 %	-1
21	Turquie	4 447	+66 %	+6
22	Colombie	4 258	+36 %	+2
23	Bénin	4 260	+97 %	+11
24	Guinée	4 173	0 %	-6
25	Haiti	3 896	+108 %	+12
	Autres pays	104 214	-	-
	Total	364 756	+28 %	-

Source : MESRI/SIES, 2021

UNE ATTRACTIVITÉ MONDIALE

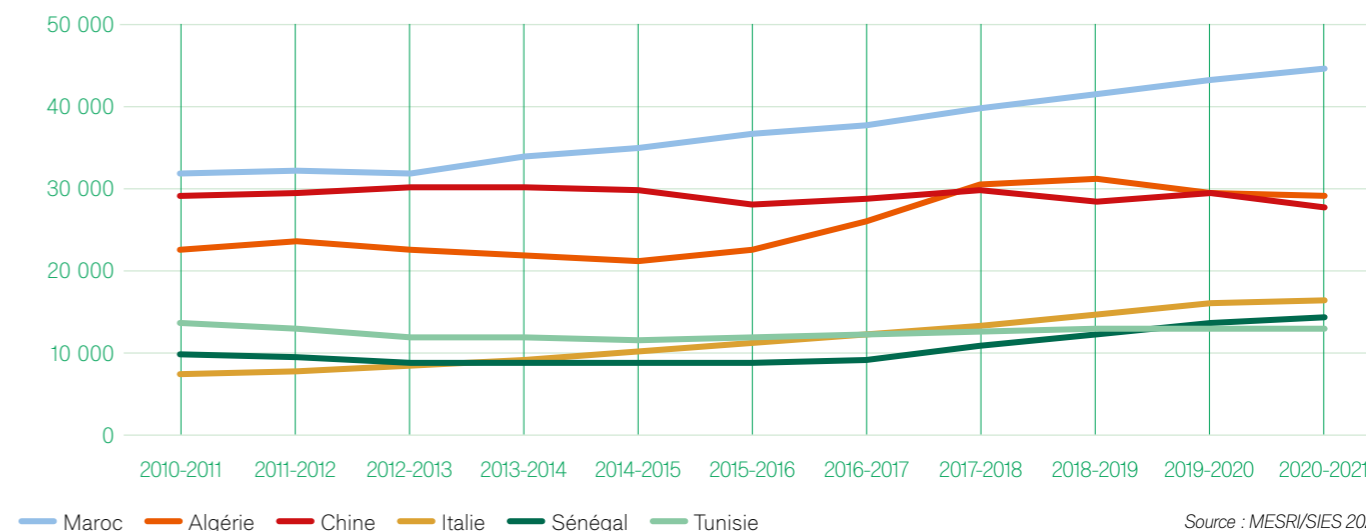
En 2020-2021, la France accueille des étudiants en provenance de 200 pays différents.

Parmi les 10 premiers pays d'origine des étudiants étrangers en France figurent quatre pays d'ANMO (Maroc, Algérie, Tunisie, Liban), trois pays d'Afrique subsaharienne (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun), deux pays européens (Espagne, Italie) et un pays d'Asie (Chine).

Les étudiants marocains, algériens et chinois sont les plus nombreux en France sur l'ensemble de la dernière décennie. Mais, alors que le nombre d'étudiants marocains et algériens progresse (respectivement +39 % et +28 % entre 2010-2011 et 2020-2021), le nombre d'étudiants chinois diminue (-5 % sur la période). Cela s'explique en partie par la crise sanitaire : l'évolution du nombre de Chinois restait en effet positive jusqu'en 2019-2020 (+2 % entre 2010 et 2019).

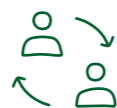
Le nombre d'étudiants italiens en mobilité a plus que doublé sur dix ans (+121 %), ce qui en fait la quatrième nationalité la plus représentée parmi les étudiants étrangers (+2 places). À l'inverse, le nombre d'étudiants tunisiens en France est en baisse sur dix ans (-5 %) ; et diminuait déjà avant la crise sanitaire (-4 % entre 2010 et 2019).

Évolution du nombre d'étudiants étrangers en France depuis les principaux pays d'origine entre 2010 et 2020



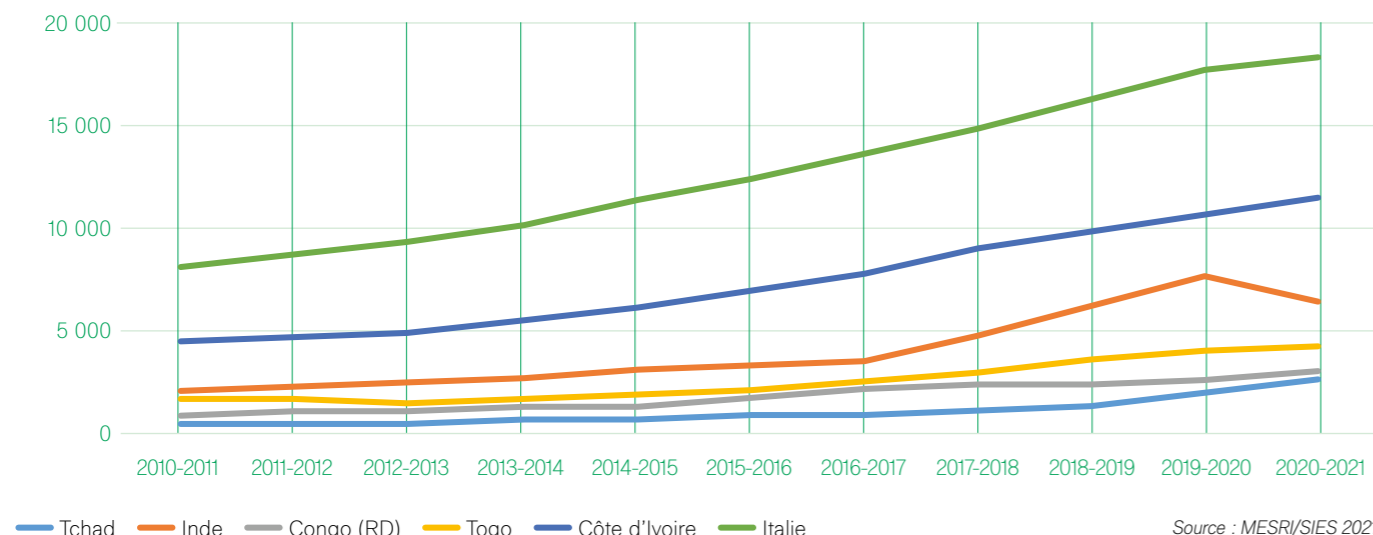
Entre 2010 et 2020, les **étudiants tchadiens** sont ceux qui connaissent la plus forte augmentation en France⁵² (+323 %) devant les **étudiants indiens** (+203 %). La progression du nombre d'**étudiants italiens** est la plus forte en effectifs accueillis (+9 070 étudiants) devant celle des **étudiants algériens** (+6 515).

Les étudiants étrangers dont le nombre diminue le plus fortement en France entre 2010 et 2020 sont les Allemands (-1 475), suivis par les Chinois (-1 172) et les Vietnamiens (-1 169).



+28 %
D'ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS
EN DIX ANS

Plus fortes progressions de contingents étrangers en France entre 2010 et 2020



Les étudiants étrangers dans les établissements français

Les étudiants étrangers dans les établissements français : effectifs et évolution sur dix ans⁵³ en 2020-2021

Type d'établissement	2010-2011	2020-2021	Évolution	Part d'étrangers
Universités	218 364	240 977	+10 %	15 %
Écoles de commerce	17 164	46 120	+169 %	20 %
Écoles d'ingénieurs	12 495	27 429	+120 %	15 %
Lycées (STS, CPGE)	9 007	19 988	+122 %	6 %
Autres établissements universitaires	ND	11 953	-	16 %
Écoles d'art et d'architecture	8 103	10 154	+25 %	11 %
Autres établissements	19 526	8 135	NS	4 %
Total	284 659	364 756	+28 %	13 %

Source : MESRI/SIES

52 - Augmentation en volume parmi les contingents d'étudiants étrangers comptant au moins 2 000 étudiants en France en 2020-2021.

53 - La catégorie « Autres établissements universitaires » qui comprend notamment les instituts catholiques n'a pas été dénombrée en 2010-2011, rendant l'évolution « Autres établissements » (incluant entre autres certaines grandes écoles, formations paramédicales et sociales, écoles de journalisme et formations juridiques et administratives non universitaires) non significative.

UNE PROGRESSION DES EFFECTIFS DANS TOUS LES TYPES D'ÉTABLISSEMENTS

En dix ans, le **nombre d'étudiants étrangers inscrits en France a progressé de 28 %**, renforçant la progression considérable qui avait eu lieu la décennie précédente (environ + 100 000 étudiants étrangers entre 2000 et 2010). Deux tiers des étudiants étrangers sont à l'université (66 %) contre 77 % il y a dix ans. Tandis que la décennie 2000-2010 avait vu croître massivement les effectifs d'étudiants étrangers dans les **universités** (+80 000, soit +54 %), la décennie 2010-2020 se caractérise par un développement particulièrement fort des effectifs dans les autres établissements, à commencer par les **écoles de commerce** (+169 %), mais aussi les **écoles d'ingénieurs** (+120 %) et les **formations du supérieur en lycées** (+122 %). Les écoles de commerce sont actuellement les formations les plus internationalisées, avec **20 % d'étudiants étrangers en leur sein, contre 13 % en moyenne**.



13 %
D'ÉTUDIANTS
ÉTRANGERS
DANS LES
ÉTABLISSEMENTS
FRANÇAIS

Répartition des étudiants étrangers à l'université par niveau et évolution (2010-2020)

Niveau	2010-2011	2020-2021	Part	Évolution
Licence	95 320	120 676	50 %	+27 %
Master	96 524	98 620	41 %	+2 %
Doctorat	26 520	21 681	9 %	-18 %
Total universités	218 364	240 977	100 %	+10 %
Total enseignement supérieur	284 945	364 756	-	+28 %

Source : MESRI/SIES

À l'université, les étudiants étrangers sont **pour moitié inscrits au niveau licence**, et pour moitié aux niveaux master et doctorat (**respectivement 41 % et 9 %**). On observe une dynamique d'évolution inverse selon le niveau : si **les étudiants en licence sont plus nombreux qu'il y a dix ans (+27 %)**, le niveau master progresse relativement peu (+2 %), tandis que le niveau doctoral accuse une baisse de -18 %.



+27 %
D'ÉTUDIANTS EN LICENCE
EN DIX ANS

UNE ATTRACTIVITÉ QUI RENOUE AVEC LE NIVEAU D'AVANT-CRISE

En un an, en dépit de la pandémie de Covid-19, le nombre total d'étudiants étrangers **n'a baissé que de 1 %**. Cette baisse a été de 3 % dans les universités, qui comptent le plus grand nombre d'étudiants, tandis que d'autres établissements ont même vu ce nombre progresser : c'est le cas dans les écoles de commerce (+8 %), les écoles d'ingénieurs (+3 %) ainsi que les formations du supérieur en lycées (+10 %). Début octobre, la France avait **presque entièrement résorbé les effets de la crise** avec 77 000 visas délivrés, contre 67 000 en 2020 et 89 000 en 2019, en fin de campagne. Cela a été possible grâce à une politique **constante d'ouverture des frontières aux étrangers en 2020 et 2021**, à une situation sanitaire maîtrisée (vaccination massive), permettant **une rentrée 2021 en présentiel, sans jauge** dans les établissements. La France continue ainsi de se distinguer à la rentrée 2021 face à ses concurrents directs dans l'accueil des étudiants internationaux.

La recherche française : dix ans de rayonnement à l'international

La recherche française est particulièrement internationalisée, tant du point de vue de ses effectifs que de ses institutions et ses publications⁵⁴. En 2018, la France comptait **305 000 chercheurs** (en ETP), à la **2^e place en Union européenne**, derrière l'Allemagne (419 900) mais devant le Royaume-Uni (289 700). Elle occupait le **8^e rang en part mondiale des publications scientifiques**⁵⁵.

LES TRAJECTOIRES DES JEUNES CHERCHEURS ET L'INTERNATIONAL

Avec **40 % de doctorants en France à l'université qui sont étrangers en 2020-2021** (contre 27 % en 2000), ce cursus, qui s'est professionnalisé au cours de la dernière décennie⁵⁶, est résolument international. 20 % des doctorants en France ont effectué une mobilité internationale d'au moins trois mois dans le cadre de leur cursus, une part supérieure à la moyenne OCDE (18 %). Trois ans après l'obtention de leur diplôme en 2014, **34 % des docteurs en emploi travaillent à l'étranger**, occupant, pour 70 % d'entre eux, un poste dans le secteur académique⁵⁷.



40 %
DE DOCTORANTS
ÉTRANGERS⁵⁸
CONTRE 27 %
IL Y A 20 ANS

En France, **7,2 % des chercheurs⁵⁹ ont connu une mobilité sortante entre 2006 et 2016**. Parmi les pays OCDE, il s'agit d'une position médiane⁶⁰. Les principaux flux de mobilité sortante des chercheurs français (mesurés par les publications) sont avec **les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada et la Suisse**. La mobilité entrante concerne sur la même période 6,2 % des chercheurs, avec, comme principaux flux de mobilité entrante, **l'Italie et l'Espagne**.

54 - Tandis que les indicateurs de mobilité des étudiants ont été perfectionnés au cours de la dernière décennie, la mobilité des chercheurs reste moins bien documentée en comparaison internationale.

55 - *L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, 2021*, MESRI/SIES.

56 - La réforme introduisant le contrat doctoral date de 2009.

57 - Enquête IPDoc, MESRI/SIES.

58 - Champ : universités.

59 - Il s'agit d'auteurs scientifiques ayant publié au moins deux articles sur la période. Cet indicateur de mobilité a été retenu par l'OCDE pour son Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie.

60 - *L'État de l'Emploi scientifique en France – Rapport 2020*, MESRI/SIES.

61 - Source : GESUP2-RHSUPINFO.

L'INTERNATIONALISATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

34 % des chercheurs postdoctoraux classifiés R3 ou R4 (chercheurs établis) **ont effectué un séjour d'au moins trois mois à l'étranger au cours de leurs dix dernières années de carrière**, plaçant ainsi la France à la **première place au niveau européen**.

En France, la part des **enseignants-chercheurs de nationalité étrangère a augmenté de 9 % entre 2000 et 2020** et s'établit à 55 538, soit 7,4 % du total⁶¹.

La France présente le deuxième taux le plus élevé (derrière les Pays-Bas) de **collaborations internationales : 62 % des articles** référencés Web of Science sont des co-publications. Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les trois premiers pays avec lesquels les chercheurs français co-publient.

Principaux pays partenaires des co-publications scientifiques françaises (2014-2020)

Rang	Pays	Co-publications	Part
1	États-Unis	128 598	28 %
2	Royaume-Uni	90 943	20 %
3	Allemagne	86 871	19 %
4	Italie	72 570	16 %
5	Espagne	56 172	12 %
6	Suisse	45 047	10 %
7	Canada	42 427	9 %
8	Pays-Bas	39 600	9 %
9	Belgique	39 014	8 %
10	Chine	35 231	8 %
Total co-publications françaises		464 573	

Source : Clarivate analytics - Web of Science, 2021

La France dans les classements internationaux

Apparus progressivement depuis les années 2000, les classements internationaux des universités et des établissements de l'enseignement supérieur ont pris une place importante dans le monde académique. Relayée et mis en avant aussi bien par les gouvernements, les médias que par les établissements eux-mêmes, la publication de ces classements est devenue un rendez-vous régulier - de même que leur critique, notamment sur les critères de sélection. Une plus grande concurrence entre établissements s'est mise en place, mais aussi des stratégies pour améliorer leurs rangs⁶², notamment via des regroupements.

Les classements peuvent se lire aussi bien par le **nombre d'établissements d'un pays classés** - par exemple la France place trente de ses établissements dans le classement de Shanghai - que par **l'évolution de chaque établissement** - par exemple, l'Université Paris-Saclay passant de 14^e en 2020 à 13^e en 2021. La période a également vu l'émergence de **classements thématiques**, dont plusieurs où la France se positionne en tête : **mathématiques, écologie, océanographie ou encore MBA**.

PERCÉE FRANÇAISE DANS LES DERNIERS CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

Depuis dix ans, on constate **une meilleure position de la France dans ces classements internationaux**. Cette évolution est liée aux rapprochements progressifs de certains établissements au sein d'établissements expérimentaux, qui sont désormais pris en compte dans les classements (Paris-Saclay, PSL, Sorbonne, Université de Paris, Aix-Marseille Université, Université de Strasbourg, Université Grenoble-Alpes...).

Ces établissements se retrouvent donc mieux classés, l'autre conséquence étant que les établissements français sont moins nombreux puisque regroupés.

CLASSEMENT DE SHANGHAI

Créé en 2003, le classement de Shanghai⁶³ est l'un des classements les plus attendus et les plus reconnus dans le monde universitaire. Il compare 1 000 établissements de l'enseignement supérieur sur des critères académiques, tels que le nombre de prix Nobel et médailles Fields (anciens et actuels), le nombre d'articles publiés dans *Nature et Science*, et d'autres indicateurs de référence.

Dans l'édition de 2011, deux établissements français se situaient dans les 50 premiers du classement de Shanghai. Dix ans plus tard, la France se situe à la **3^e place mondiale en nombre d'établissements dans le top 50**, avec l'université Paris-Saclay 13^e du classement, Sorbonne Université 35^e et Paris Sciences et Lettres (PSL) 38^e. Au total, trente établissements français sont classés, dont l'Université de Paris (73^e), ou encore l'INSA Toulouse et Montpellier Business School qui font leur entrée en 2021.

L'université de Shanghai produit en outre des classements thématiques où les établissements français s'illustrent également : **82 d'entre eux sont classés en 2021, dont 41 sont au moins une fois dans le top 100 (contre 37 en 2020)**. La France se distingue particulièrement en **mathématiques**, avec deux universités françaises dans le top 3, mais aussi dans des domaines comme **l'écologie et l'océanographie**, avec respectivement l'Université de Montpellier et Sorbonne Université classées à la troisième place.

Évolution du nombre d'établissements français dans le classement de Shanghai⁶⁴

Année	Top 20	Top 100	Top 200	Top 300	Top 400	Top 500	501-800
2011	0	3	8	13	17	21	-
2012	0	3	8	13	16	20	-
2013	0	4	8	16	18	20	-
2014	0	4	8	14	17	21	-
2015	0	4	8	15	18	22	-
2016	0	3	9	13	18	22	-
2017	0	3	9	14	17	20	10
2018	0	3	8	14	17	19	15
2019	0	3	9	13	19	21	14
2020	1	5	8	12	16	17	13
2021	1	4	7	11	15	17	13

62 - « La prise en compte des classements internationaux dans les politiques de site » Rapport à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et au ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - mai 2017.

63 - « Academic Ranking of World Universities », réalisé par une équipe de recherche de l'Université Jiaotong à Shanghai.

64 - Source : <http://archive.shanghairanking.com/ARWU2020.html>

TIMES HIGHER EDUCATION WORLD UNIVERSITY RANKINGS

Créé en 2004, le classement THE est basé sur plusieurs critères : qualité de l'enseignement et de la recherche, citations, transfert de connaissances vers l'industrie et rayonnement international.

Il y a dix ans, huit établissements français étaient classés dans les 500 premiers, dont trois dans le top 100 (ENS, École Polytechnique, Université Pierre et Marie Curie). Aujourd'hui, la France atteint la 7^e position mondiale, avec un total de 39 établissements classés. Parmi ceux-ci, 17 établissements s'y distinguent dans le top 500, cinq dans le top 200, trois dans le top 100 et un dans le top 50 (PSL 40^e).

CENTER FOR WORLD UNIVERSITY RANKINGS (CWUR)

Le CWUR produit un classement annuel selon plusieurs critères : qualité de l'enseignement, de la recherche, du corps professoral en fonction des distinctions reçues, taux d'emploi et nombre d'anciens élèves atteignant des postes à responsabilités.

Le nombre d'établissements français en haut du classement a augmenté au fil des années, passant d'un seul dans le top 50 lors de la première édition de 2012, à cinq dans celui de 2021-2022 : PSL (21^e), Paris-Saclay (32^e), Sorbonne Université (36^e), l'Institut Polytechnique de Paris (41^e) et l'Université de Paris (42^e).

CWTS LEIDEN RANKING

Le CWTS de l'université de Leiden publie chaque année plusieurs classements des universités, calculés sur des indicateurs bibliométriques. En 2012, aucune université française ne se situait dans le top 100 du classement « scientific impact », en fonction du nombre de reprises des articles alors qu'en 2021 deux universités françaises s'y placent : Paris-Saclay (88^e) et Sorbonne Université (90^e).

Le CWTS publie trois autres classements thématiques, en fonction du nombre de collaborations, du nombre de publications en open access, et du nombre de femmes auteures. En 2021, c'est dans cette dernière catégorie que les universités françaises se positionnent le mieux : quatre dans le top 100 dont deux dans le top 20 : l'Université de Paris (17^e) et Sorbonne Université (18^e).

QS WORLD UNIVERSITY RANKINGS

Ce classement annuel des universités, élaboré par Quacquarelli Symonds⁶⁵ depuis 2011, prend en compte des indicateurs comme la réputation académique, le nombre de citations de travaux de recherche, ou encore le ratio professeurs/étudiants.

Dans le classement de 2012, deux établissements français sont présents dans le top 100 (l'ENS Paris et l'École Polytechnique). Dix ans plus tard, dans le QS 2022 publié en juin 2021, deux établissements français se retrouvent dans le top 50, ce qui n'était pas arrivé depuis 2016 : PSL (44^e) et l'Institut Polytechnique de Paris (49^e) tandis que Sorbonne Université (72^e) et Université Paris-Saclay (86^e) figurent dans le top 100.

QS publie également des classements par discipline : le classement « Global Full-Time MBA » par exemple, où deux écoles françaises s'illustrent dans le top 10 (HEC 4^e et INSEAD 7^e), ou encore le classement en « Science politique & relations internationales » où Sciences Po est à la 2^e place mondiale.

CLASSEMENTS DU FINANCIAL TIMES

Depuis 2005, le *Financial Times* publie un classement des meilleurs masters en management (MiM). Celui-ci est établi selon 17 critères, tels que l'internationalisation de l'école (cours internationaux et mobilité des étudiants), la diversité des personnels et des étudiants (nationalité, sexe), le salaire des diplômés et leur progression de carrière...

Dans le classement MiM de 2011, seize écoles françaises étaient classées. Dix ans plus tard, 21 masters français sont distingués, dont onze écoles dans le top 50, et quatre dans le top 10 : HEC Paris (2^e), suivie par l'ESSEC (6^e), l'ESCP (7^e) et l'EDHEC Business School (10^e).

Le *Financial Times* publie également un classement des meilleurs masters en finance (MiF), qui illustre l'excellence à la française puisque le top 5 de 2021 est 100 % français : dans l'ordre HEC Paris, ESCP Europe, SKEMA BS, ESSEC BS et EDHEC BS.

Les étudiants français en mobilité internationale

UN NIVEAU DE MOBILITÉ SORTANTE SANS PRÉCÉDENT

En 2018, le nombre d'étudiants français en mobilité internationale atteignait près de 100 000 étudiants. Ce chiffre place la France en 6^e position des pays d'origine des étudiants en mobilité, derrière la Chine, l'Inde, l'Allemagne, le Vietnam et la Corée du Sud.

Ces dix dernières années, plus de 750 000 Français sont partis en mobilité internationale, chaque année plus nombreux (+87 % entre 2009 et 2018).

Top 15 des pays d'accueil des étudiants français en mobilité diplômante

Pays d'accueil	Étudiants français accueillis en 2018	Évolution 2009-2018	Rang 2018	Rang 2009	Total étudiants français en mobilité sur 10 ans
Canada	17 030	+154 %	1	4	117 257
Belgique	14 885	+167 %	2	5	122 110 ⁶⁶
Royaume-Uni	13 265	+1 %	3	1	125 302
Suisse	10 447	+84 %	4	6	82 184
Allemagne	8 605	+21 % ⁶⁷	5	3	68 889
Espagne	8 220	+366 %	6	7	38 291 ⁶⁸
États-Unis	6 324	-13 %	7	2	72 509
Pays-Bas	2 426	+489 %	8	16	12 407
Roumanie	2 350	+724 %	9	20	12 289
Italie	1 797	+80 %	10	9	12 508
Australie	1 480	+19 %	11	8	13 094
Portugal	1 118	+249 %	12	11	4 583
Japon	1 053	+82 %	13	10	7 267
Luxembourg	962	+31 %	14	12	7 907
Irlande	695	+37 %	15	26	5 276
Autres pays	8 910				51 398
Total	99 567	+87 %			753 270

Source : Institut de statistique de l'Unesco (ISU), septembre 2021

LE CANADA, PREMIÈRE DESTINATION, SUIVI PAR LA BELGIQUE

Le Canada est devenu la première destination en 2018, avec 17 030 étudiants français en mobilité. Celui-ci a comme atout des cours tout autant en langue anglaise que française, ainsi qu'un coût des études moins élevé qu'aux États-Unis⁶⁹.

La Belgique, première ces dernières années, arrive cette année en seconde position, bénéficiant également de la francophonie et d'une proximité géographique. Elle attire principalement dans des filières telles que la médecine, l'orthophonie, la psychologie ou encore les beaux-arts, qui sont sous tension en France⁷⁰.

Le Royaume-Uni, qui était le premier pays d'accueil en 2009, est désormais à la troisième place, stagnant sous les 14 000 étudiants (seulement 1 % d'augmentation en 10 ans).

L'Espagne, avec sa forte dynamique sur dix ans (+366 %), arrive en 6^e position, se rapprochant de l'Allemagne (5^e) et de la Suisse (4^e) qui ont des dynamiques plus modérées (respectivement +21 % et +84 %).

Dans le reste du top 15 des pays d'accueil, on peut noter les progressions importantes de la Roumanie (+724 %, 20^e à 9^e place) et des Pays-Bas (+489 %, 16^e à 8^e place) ; tandis que d'autres pays reculent, comme l'Australie (8^e à 11^e place) et le Japon (de 10^e à 13^e).

Enfin, à rebours des autres pays, les États-Unis accueillent chaque année de moins en moins de Français, avec une diminution de 13 % en dix ans. Ils passent ainsi de la 2^e à la 7^e place des pays d'accueil, illustrant plus globalement une baisse d'attractivité auprès des étudiants européens.

66 - « En raison du changement de définition des étudiants mobiles internationaux à partir de 2013 en Belgique, les données historiques des étudiants mobiles doivent être interprétées avec prudence. » - Unesco.

67 - Évolution 2010-2018, les données Unesco de 2009 étant manquantes pour l'Allemagne.

68 - Total estimé, données Unesco des étudiants en mobilité en Espagne manquantes pour 2014-2015.

69 - Les Français inscrits dans les établissements du Québec s'acquittent ainsi des mêmes frais de scolarité que les Canadiens, pour un montant de 50 % inférieur à celui dont doivent s'acquitter les autres étudiants internationaux.

70 - www.lemonde.fr/campus/article/2019/04/02/les-universites-belges-saturees-d-etudiants-francais_5444726_4401467.html

65 - Entreprise britannique créée en 1990, traitant de l'analyse des institutions d'enseignement supérieur dans le monde.

Les étudiants français en mobilité Erasmus

LA FRANCE : 1^{ER} PAYS D'ORIGINE ERASMUS+

La France est le **premier pays pourvoyeur d'étudiants Erasmus** : sur les dix dernières années, plus de 388 000 étudiants français sont partis en mobilité internationale via ce programme. Le succès d'Erasmus auprès des Français est lié à l'image favorable et au partage d'expérience des générations antérieures, aux bourses, au suivi et soutien par les collectivités territoriales, au bénéfice escompté pour l'insertion professionnelle.

Entre 2009 et 2018, le nombre d'étudiants français partis effectuer un séjour Erasmus a **augmenté de 61 % (de 30 213 à 48 772)**. Ainsi, chaque année depuis 2014, la France est le premier pays d'origine des étudiants Erasmus, devant l'Espagne et l'Allemagne.

Top 15 des pays d'accueil des étudiants français en Erasmus+

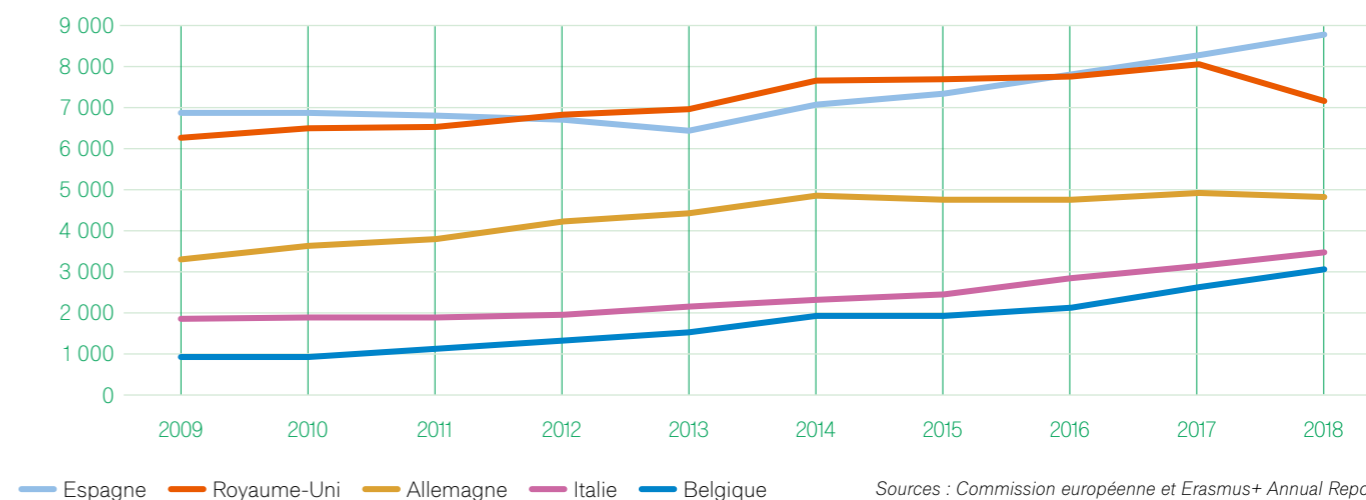
Rang 2018	Pays d'accueil	Étudiants français Erasmus+ en 2018	Évolution 2009-2018	Total étudiants français sur 10 ans
1	Espagne	8 809	+29 %	72 785
2	Royaume-Uni	7 155	+15 %	71 353
3	Allemagne	4 848	+49 %	43 455
4	Italie	3 508	+94 %	23 709
5	Belgique	3 083	+256 %	17 231
6	Irlande	2 736	+76 %	21 232
7	Pays-Bas	2 076	+88 %	15 121
8	Suède	2 037	+16 %	18 421
9	Finlande	1 526	+48 %	12 877
10	Pologne	1 399	+113 %	10 913
11	République tchèque	1 384	+158 %	9 450
12	Norvège	1 311	+127 %	9 240
13	Portugal	1 216	+230 %	6 658
14	Malte	881	+376 %	4 540
15	Danemark	802	-14 %	8 292
	Autres pays	6 001	+138 %	43 074
	TOTAL	48 772	+61 %	388 351

Sources : Commission européenne et Erasmus+ Annual Report

Sur ces dix années, on retrouve en tête du classement les quatre mêmes pays d'accueil : **l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie**. Cependant, dans le reste du top 15 on peut noter plusieurs changements : des pays dont le nombre d'étudiants français a fortement augmenté, tels que

la Belgique (+256 %, passe de la 10^e à la 5^e place), le Portugal (+230 %, de 15^e à 13^e) et Malte (+376 %, de 20^e à 14^e) ; et des pays où le nombre de Français a peu augmenté comme la Suède (+16 %, de 5^e à 8^e), voire baissé comme le Danemark (-14 %, de 9^e à 15^e).

Évolution sur dix ans du nombre de Français en mobilité Erasmus dans les cinq principaux pays d'accueil



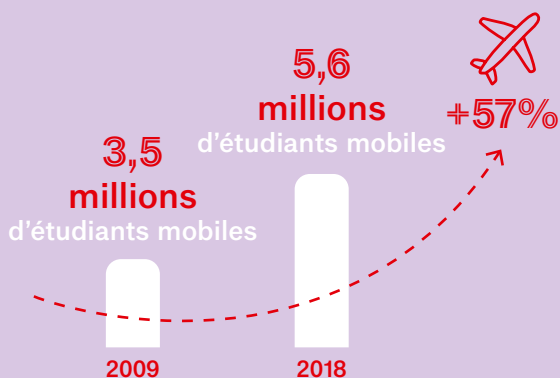
FOCUS

Sur le top 5 des pays d'accueil et leur évolution : depuis dix ans, deux pays de tête, l'Espagne et le Royaume-Uni, se disputent la première place de l'accueil des étudiants français. Au total, sur ces dix années, plus de 70 000 étudiants français sont partis étudier dans chacun de ces deux pays via le programme Erasmus.

Le nombre de Français accueillis en Allemagne – pays qui conserve la troisième place –, après avoir significativement augmenté entre 2009 et 2014, semble désormais stagner depuis cinq ans. Enfin, l'Italie (4^e) et la Belgique (5^e) connaissent des dynamiques en croissance notables (respectivement +94 % et +256 %), qui laissent présager un croisement des courbes dans les prochaines années.

La sortie du Royaume-Uni du programme Erasmus+ conduira à un **redéploiement de la mobilité française** qui bénéficiera certainement aux pays anglophones ou disposant de nombreuses formations en anglais (**Irlande et Pays-Bas**), mais aussi, nécessairement, à d'autres pays du programme si la mobilité se maintient aux mêmes niveaux.

Monde



EUROPE

1^{re} zone d'accueil
 & 2^e d'origine

ASIE-OCÉANIE

1^{re} zone d'origine,
 +78% sur dix ans



UNIVERSITÉS EUROPÉENNES

33
 établissements
 français impliqués
 dans **29** alliances
 (sur les 41 existantes)

France



13%
 d'étudiants
 étrangers dans
 les établissements
 français (2020)

+28%
 d'étudiants étrangers en dix ans.
 Près de **3X** plus en
 écoles de commerce et
2X plus en écoles d'ingénieurs



**3^e PLACE
 MONDIALE**
 en nombre d'établissements
 dans le top 50 du
 classement de Shanghai

UNIVERSITÉS



+70%
 d'étudiants étrangers
 sur 20 ans



40%
 de doctorants étrangers en 2020
 contre 27% il y a vingt ans



Plus de
1/4
 d'étudiants étrangers en
 licence en plus en dix ans

MOBILITÉ DIPLÔMANTE

6^e
 pays d'origine
750 000
 inscriptions en cursus
 à l'étranger sur dix ans

MOBILITÉ ERASMUS+

1^{er}
 pays d'origine
388 000
 étudiants français
 sur dix ans